

# Résonnances

La revue du **BUCODES**

Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

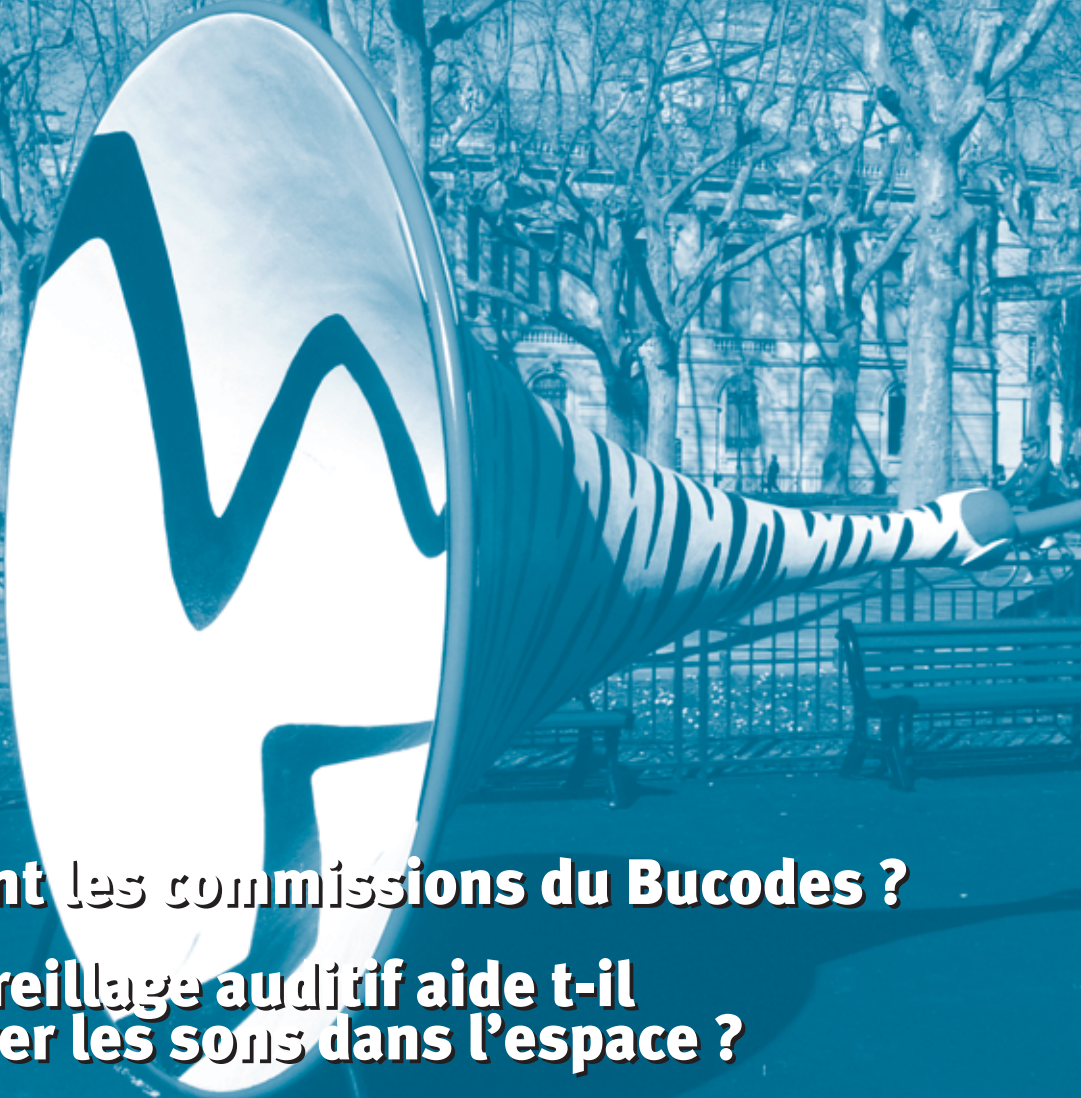
n° **30**

Trimestriel

Avril

2008

6 €

- 
- **Que font les commissions du Bucodes ?**
  - **L'appareillage auditif aide t-il à repérer les sons dans l'espace ?**
  - **La prothèse Esteem**
  - **L'implant cochléaire Esprit 3G**
  - **Culture : Osons montrer notre différence !**

## BUCODES

### Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

Groupement d'associations régi par la loi de 1901, reconnu d'utilité publique par le décret du 13 janvier 1982.

Membre de l'UNISDA (Union Nationale pour l'Insertion sociale du Déficient Auditif).  
Membre du Comité d'Entente des Personnes Handicapées.

Membre de l'International Federation Of Hard Of Hearing People (IFHOH).

Membre de l'European Federation Of Hard Of Hearing People (EFHOH).

#### Les objectifs du Bucodes :

- établir une liaison entre les associations membres,
- définir des actions communes,
- mettre en œuvre tous les moyens propres à améliorer la vie des devenus sourds et malentendants,
- assurer la représentation des devenus sourds et malentendants auprès des organismes publics et professionnels.

#### Adresse

73 rue Riquet 75018 Paris,

Tel/Fax : 01 46 07 19 74

E mail : [bucodes@free.fr](mailto:bucodes@free.fr) ;

Courrier des lecteurs : [revuebucodes@orange.fr](mailto:revuebucodes@orange.fr)

Site : <http://bucodes.free.fr>

#### Bureau

**Présidente** : Françoise Quérueil (FCS, Paris)

#### Vice-présidentes :

Claudie Gilles, Natacha Lamy (Surdi 34)

#### Secrétaire Général :

Renaud Mazellier (FCS, Paris)

#### Secrétaire Générale adjointe :

Aline Ducasse (ARDDS Paris)

**Trésorier** : Poste à pourvoir

**Trésorier adjoint** : Gilles Gotschi (AAE)

#### Rédaction de Résonnances

**Directrice de la publication** : Françoise Quérueil

**Responsable de la Rédaction** : Natacha Lamy

**Comité de Rédaction** : H. Bergmann, C. Gilles, N. Lamy, Mp Pelloux, F. Quérueil, C. Sermage.

**N° de commission paritaire** : 0908G80672

**Photo de couverture** : Drôle de cornet acoustique!

Auteure N. Lamy.

**Concept et impression** : Imprimerie OLLIVIER - Lorient

**Dépôt légal** : 1113 - 2<sup>ème</sup> trimestre 2008

## S o m m a i r e

■ **Editorial** p. 3

### ■ Vie du Bucodes

Vie du Bucodes p. 4

Les administrateurs p. 6

### ■ Vie des associations

Revue de presse p. 8

### ■ Dossier : Les commissions du Bucodes

MDPH et PCH p. 9

*Formation au handicap auditif* p. 10

Maisons de retraite p. 11

*Emploi* p. 11

"Surdi-cécité" p. 12

*Implant Cochléaire* p. 13

Boucle magnétique p. 14

*Appareils de correction auditive* p. 15

### ■ Recherche

L'appareillage auditif aide t-il à repérer les sons dans l'espace ? p. 16

### ■ Techniques

Esteem p. 18

*L'Esprit 3G* p. 20

Freedom : Droit de réponse de Cochléar p. 21

### ■ Culture

Osons notre différence ! p. 22

■ **Courrier des lecteurs** p. 23

**Résonnances : Non les 2 N ne sont pas une faute d'orthographe!** Nous avons choisi l'ancienne orthographe devenue obsolète, pour nous différencier d'autres revues pareillement dénommées.

**Résonnances est votre journal :** vous pouvez soumettre des articles soit directement, soit par votre association.





■ L'hiver s'achève, période sombre pendant laquelle les activités se ralentissent... les beaux jours apportant de nouvelles envies, de nouvelles ardeurs... Mais vous constaterez dans ce numéro que le Bucodes et ses associations n'ont pas coutume d'hiberner; tout au contraire vigilance, mobilisation et même... revendications sont leurs priorités quelle que soit la période de l'année !

■ Ainsi, en septembre dernier le Bucodes manifeste avec des banderoles sur la place du Trocadéro, pour le recours à l'écrit et pour l'accessibilité au téléphone. En mars c'est la fameuse *Journée Nationale de L'Audition* pendant laquelle nos associations se mobilisent et multiplient leurs interventions. Nous avons désormais de nombreux partenaires : centres hospitaliers, audioprothésistes, caisses de retraites, mutuelles, mais aussi les centres de prévention santé qui intègrent peu à peu l'idée que l'audition et la capacité de communication sont des conditions indispensables à la « bonne santé ».

■ Dans un esprit revendicatif, le 29 mars le Bucodes s'est associé au mouvement « *Ni pauvres ni soumis* » pour la revalorisation de l'Allocation pour Adultes Handicapés. Cette solidarité avec les autres associations d'handicapés, plus revendicatrices que nous, ne doit cependant pas occulter nos propres revendications.

■ Le fauteuil roulant des devenus sourds s'appelle le plus souvent prothèse auditive, avec tous les problèmes d'accessibilité que cela pose. Et là rien ne va plus puisqu'un début de transparence des prix obtenu en décembre 2006 a été remis en question dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008. Il faut saluer les travaux de la commission ACA qui essaie de redynamiser les revendications dans ce domaine, un peu passées au second plan depuis 2002. C'est un dossier complexe, très technique, mais qui reste au cœur des préoccupations de la majorité des malentendants. D'autres commissions ont vu le jour et vous trouverez dans ce numéro des informations sur leurs activités : commission implant, commission maisons de retraites, commission formation, commission surditécécité, commission boucle magnétique, etc. Dans chaque domaine la tâche à entreprendre reste immense malgré tout ce qui a déjà été fait par le passé.

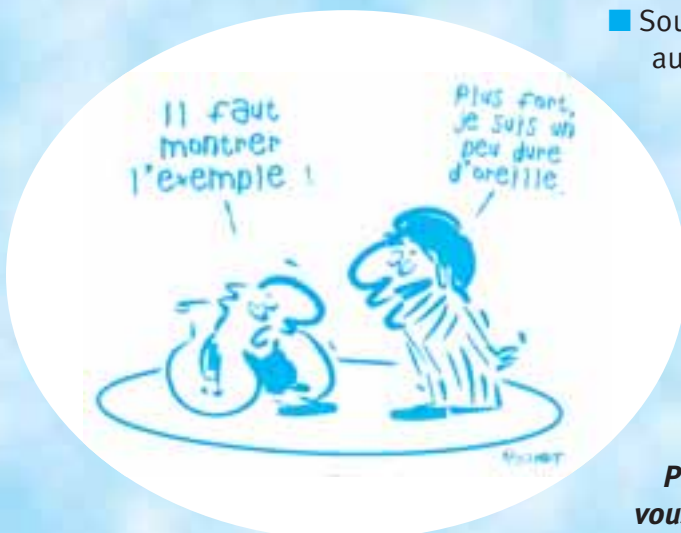
■ L'année 2007 s'est terminée par une autre mauvaise nouvelle : le refus du gouvernement entériné par les sénateurs et les députés de financer les centres relais téléphoniques (partie remise ou enterrement ?). Ces relais existent depuis des années dans d'autres pays : en matière d'aménagement pour les handicaps, la France est souvent moins bien lotie que les pays européens, anglo-saxons ou nordiques et que le Canada et les Etats-Unis qui sont équipés de systèmes téléphoniques ad-hoc.

■ Souhaitons que ces manifestations parisiennes donnent aussi des idées à nos associations locales car bon nombre de départements peinent à mettre en place les MDPH (Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées), tandis que les dossiers de demande s'accumulent ou sont retournés avec des refus injustifiés.

***Plus que jamais il nous faut revendiquer pour une juste prise en charge du handicap auditif.***

***Plus que jamais il nous faut nous unir autour d'un même projet avec nos spécificités.***

***Plus que jamais nos associations ont besoin de vous !*** ■





## Actualités du BUCODES

### ■ Nos dernières réunions

Le conseil d'administration du Bucodes s'est réuni au début du mois de février, afin de préparer notre prochaine assemblée générale et de faire le point sur les travaux en cours et les projets à engager pendant l'année. Nous avons notamment évoqué l'acquisition d'aides techniques de démonstration pouvant circuler entre toutes nos associations, la régulation de nos échanges internet, la pérennisation du contrat de notre collaboratrice Mme Mortier, l'état, toujours délicat, de nos finances, la participation du Bucodes, sous l'égide de Jean-Marie Taché à l'action initiée par le mouvement « *Ni pauvres ni soumis* » pour protester contre la faiblesse des ressources des personnes handicapées. Nous avons aussi examiné les travaux de nos différentes commissions que vous pouvez découvrir dans notre dossier.

### ■ Les projets du Bucodes

L'Action Auditive en Essonne a commencé à préparer le prochain congrès du Bucodes, qui pourrait se tenir du 17 au 20 octobre, sur le thème de l'accessibilité : rencontres, ateliers, présentations, colloques, tourisme, festivités seraient au programme, dans un climat d'ouverture, en particulier aux autres publics de personnes handicapées que nous connaissons souvent mal ; des points importants d'organisation restant à finaliser, il ne nous est pas possible de vous donner dès aujourd'hui beaucoup de précisions. Mais vous pouvez dès à présent prendre contact avec l'AAE pour lui signaler votre intérêt pour cette manifestation et vous pré-inscrire (yanne.klingebiel@orange.fr). Une information sera naturellement transmise dès que possible à tous les présidents d'association.

Par ailleurs, suite aux échanges de notre dernier conseil d'administration, le bureau a commencé à organiser une formation ouverte aux responsables associatifs ou d'antenne de toute la France et à ceux qui souhaiteraient s'impliquer davantage ; elle se tiendra à Paris la seconde semaine de septembre, et sera rendue accessible par boucle magnétique et transcription écrite. L'objectif est de donner aux participants des outils et des moyens pour approfondir l'action locale et mieux appréhender les enjeux nationaux. Au programme : l'accessibilité, la boucle magnétique et les aides techniques, la sensibilisation, la communication et la formation, la compensation et les implications associatives au sein des MDPH,

la gestion associative, les instances nationales et les conditions de l'application de la loi de 2005, mais aussi le partage d'expériences et de réalisations. Si cette formation vous intéresse, parlez-en à vos responsables et contactez Aline Ducasse : bucodes@free.fr

### ■ L'actualité du handicap

Pour préparer notamment la première conférence sur le handicap (prévue tous les trois ans par la loi de 2005), et les mesures qui pourraient être prises à cette occasion en juin prochain, Valérie Létard, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, a mis en place un comité de suivi de l'application de la loi. L'Unisda y participe, elle est notamment représentée par des délégués issus du Bucodes (Yann Griset pour l'emploi, Françoise Quérue pour la compensation).

Des mesures expérimentales sont actuellement mises en place dans quelques départements dans le cadre du « plan métier » ; pour le moment les métiers visés relèvent essentiellement du domaine médico-social : nous attendons toujours un vrai développement des métiers qui nous concernent, en particulier les techniciens de l'écrit.

Par ailleurs l'Unisda reste toujours mobilisée, en particulier sur la question des appels d'urgence et des centres relais téléphoniques (voir article de C. Sermage).

Pour terminer ces actualités sur une note d'espoir, nous ne résistons pas au plaisir de partager avec vous ce que nous venons d'apprendre : Sylviane Trivério, une adhérente de l'AIFIC a été élue conseillère municipale de Port-Marly (78), devenant sans doute ainsi la première élue implantée cochléaire de France. Bravo Sylviane, et merci de nous rappeler que tout engagement dans la cité nous reste ouvert, tout reste possible ! ■



Sylviane Trivério.

G. Gotschi.



## Actualités du BUCODES

■ Le 22 février au soir, veille des vacances pour la région parisienne, l'Unisda avait organisé dans les locaux du Ministère de la Santé une grande réunion sur « Les appels d'urgence ». Bien sûr nous étions nombreux, intéressés par le sujet : tant malentendants et sourds qu'entendants. Réunion parfaitement accessible, animée par Jérémie Boroy.

■ L'Unisda a lancé une enquête pour connaître la situation des divers départements par rapport à l'accessibilité de ces appels. J. Boroy l'a présentée, précisant que ces résultats ne donnent qu'une image partielle : tous les départements n'ont pas répondu et des précisions doivent être demandées. L'Unisda va donc poursuivre en faisant une seconde étude. Mais cette première enquête met déjà quelques points en évidence. Comme il n'existe pas d'organisation nationale, chaque département a pu faire son propre choix, d'où une extrême variété, allant de l'absence totale à un site Internet permettant contacts et réponses directs, mais ceci dans un seul département actuellement : l'Aveyron.

■ Les moyens utilisés et les procédures sont souvent obsolètes, compliqués, mal adaptés aux situations d'urgence.

Il faut utiliser les nouvelles technologies dont l'usage se répand très rapidement dans le public, sans que soient simultanément éliminés Minitel et fax, préférés par une partie des générations plus anciennes. Les numéros d'appel doivent être simples, comme le sont les numéros nationaux des centres de secours, et non à dix chiffres. Le système doit fonctionner jour et nuit et la fiabilité du délai de transmission et de réception parfaitement assurée. Tout le territoire, bien sûr, doit être couvert.

■ Ensuite les réalisations en cours ont été évoquées.

■ Tout d'abord un projet, en cours d'élaboration par quelques étudiants de l'EPF, école d'ingénieurs implantée à Sceaux, en région parisienne, a été présenté.

L'un des professeurs, M. Gatinaut, a pour habitude de donner aux élèves de sa section, en dernière année d'école, un cas réel à traiter. Ils ont donc travaillé à la mise au point d'une application, intitulée SAS (Secours alertés par SMS) afin de permettre aux déficients auditifs d'appeler les secours par le biais d'un SMS envoyé par téléphone portable.

Pour ce faire, ils ont travaillé avec la gendarmerie, les pompiers, le SAMU et la police, tous représentés à

cette réunion. L'idée est que les usagers téléchargent l'application sur leur portable et remplissent immédiatement, donc en dehors du stress d'une situation d'urgence, les informations dont les secours auront besoin : nom, adresse, etc. Ainsi, si le besoin d'appel surgit, l'appelant n'aura qu'à choisir sur l'écran de son portable l'icône correspondant au service demandé : pompiers, gendarmes, etc. ; et celui-ci recevra simultanément les informations qu'il demande habituellement oralement à son interlocuteur.

Ce projet en est maintenant au stade des tests grandeur nature : pour valider cette application, il faut que les services concernés jugent correcte la durée de transmission des SMS ; ceci ne peut se faire que par l'étude d'envois massifs, à toute heure du jour et de la nuit, venant de lieux différents et par l'intermédiaire des divers opérateurs. Ils ont donc demandé que des volontaires de la région parisienne participent à ces tests, s'engageant à envoyer un SMS quotidien à partir de leur portable pendant quelques semaines.

Cette présentation a montré l'intérêt du projet et, lors de la discussion qui l'a suivie, les différents cas déjà prévus (changement, temporaire ou définitif, du lieu de résidence, utilisation possible par les enfants, etc.) et ceux qui devraient l'être ont été évoqués.

■ Enfin, M. Gohet, délégué interministériel, puis un membre du cabinet de Mme Bachelot sont intervenus pour indiquer ce qui est actuellement prévu par les pouvoirs publics : une expérimentation doit se faire très prochainement, avec une plate forme d'appels d'urgence basée au CHU de Grenoble, qui « dispatchera » les appels auprès des services concernés. Quelques points à relever : ce dispositif devant être généralisé dans toute la France, il est nécessaire de faire vite pour que le même système soit utilisé partout ; il concerne plusieurs ministères dont les organisations, procédures et fonctionnement sont différents, mais Mme Valérie Létard a été désignée comme pilote de l'opération ; une réflexion sur ce sujet, confiée à un groupe d'experts, est également menée au niveau européen ; enfin la nécessité de faire un effort important de communication et d'accompagnement vis-à-vis du public lorsque ce sera mis en œuvre a été clairement perçue.

Monsieur Gohet a également souligné son attachement à ce projet et à celui, plus large, des centres relais téléphoniques. ■

*Détail de l'enquête et du projet de l'EPF sur le site de l'Unisda : [www.unisda.org](http://www.unisda.org).*





## Présentation des administrateurs

*Voici d'autres présentations de nos administrateurs : des projets, des bonheurs, mais aussi des expériences de « deux vies »... Beaucoup de générosité et d'engagement se déclinant à travers des visages et des histoires différentes. Rencontres !*

### ■ Jeanne GUIGO (Région Bretagne)



Soixante-cinq ans, célibataire, une vie marquée par les oreilles puisqu'une mastoïdite se déclarait quand j'avais quatre ans. Ce fut ma première opération... J'en ai gardé bien sûr une oreille diminuée et en prime une paralysie faciale. Cela ne m'a pas empêchée de devenir certifiée en mathématiques et d'entreprendre une carrière d'enseignante en lycée. Côté loisirs, j'ai pris grand plaisir à randonner et gravir des sommets dans les Alpes et les Pyrénées...

J'ai plongé dans la vie associative alors que j'étais encore enfant. C'est donc tout naturellement que, perdant brusquement ma bonne oreille en 1987, j'ai recherché une association où je rencontrerais des cas semblables. Ce fut l'association des Côtes d'Armor. Il n'y avait rien dans le Morbihan, alors à quelques-uns, nous avons créé une section ARDDS. J'y ai découvert le monde des devenus sourds, bien différent de celui que je connaissais un peu par l'établissement de sourds (on disait « sourds-muets ») proche de chez mes parents. C'est aussi par l'ARDDS que j'ai connu le Bucodes. Le premier congrès auquel j'ai participé fut celui de Saint-Brieuc en 1996.

La section ARDDS 56 est devenue l'association Oreille et Vie fin 1998. J'en assure la présidence depuis sa création. Au début de l'année 2000 j'ai reçu une missive du docteur Lebauvy, alors président du Bucodes, me demandant de me porter candidate au bureau. Je n'avais pas de raison valable pour refuser. J'avais dû cesser toute activité professionnelle depuis quelques années mais ma santé s'améliorait.

Je suis restée cinq ans au bureau, comme secrétaire adjointe la première année, puis comme secrétaire générale. J'ai aimé travailler dans l'équipe. Bien sûr nous n'étions pas toujours d'accord : c'est ce qui en faisait toute la

richesse. J'aurais aimé être davantage présente à Paris, mais il faut composer avec les diverses obligations et ses propres limites.

Mon départ du bureau coïncidait avec la vacance de la responsabilité de *Résonances* : je me suis proposée. Je n'ai pu y rester qu'une année et peu de temps après mon dernier numéro je perdais tout ce qui me restait d'audition. Six mois plus tard on activait l'implant cochléaire : j'ai tout de suite compris la parole et j'ai pu téléphoner dès le lendemain. Ce n'est pas « comme avant » mais c'est tellement mieux que rien !

### ■ Marie-Christine FEQUANT (Région Nord Pas de Calais)



Bientôt vingt ans que je suis devenue brusquement malentendante sévère... (Le temps passe vite, j'ai l'impression que c'était hier.) Ainsi se sont écoulées dix-huit années d'engagement associatif avec les devenus sourds et malentendants,

entre association du Nord et Bucodes. Années remplies de rencontres et de joies partagées, de conseils d'administration passionnés et de repas conviviaux.

Vice-présidente de l'association des devenus sourds et malentendants du Nord, après des années de présidence, j'observe et apprécie le chemin parcouru, et les avancées obtenues avec la loi du 11 février 2005.

Depuis deux ans et demi, j'ai intégré la fonction publique territoriale, au poste de documentaliste à la mairie de Villeneuve-d'Ascq (61000 habitants), ville où je réside. Notre municipalité est très attentive aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées, il est dynamisant d'y travailler. Je participe aux travaux de la commission d'accessibilité : le diagnostic d'accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) de la commune est en cours.



En dehors de mon travail, je m'occupe de ma maison, de mon jardin et de mes enfants, je lis, je me promène et cultive quelques amitiés.

Avec un travail à temps plein, je n'ai malheureusement plus le temps de m'investir comme je le souhaiterais dans la vie associative locale et nationale. J'ai toujours à cœur de transmettre la parole des devenus sourds et malentendants, que ce soit dans les lieux publics, culturels ou sportifs, au sein de ma famille et avec mes amis ou collègues de travail. Je pense qu'il est important de témoigner de ce que l'on vit partout où l'on est, en restant positif : la surdité m'a permis de rencontrer nombre de personnes formidables, que je n'aurais pas connues si je n'avais pas été moi-même handicapée.

Je passe donc progressivement le relais à d'autres, ce mandat au Bucodes est probablement le dernier.

### ■ Anne-Marie DESMOTTES (Région Haute et Basse Normandie)



Parler de moi, je n'aime guère le faire ! Voilà déjà un trait de caractère...

Mariée, âgée de cinquante-sept ans, souriante, trois enfants, enseignante retraitée après treize ans de correction au Centre National d'Enseignement à Distance en raison de ma surdité, grand-mère très sollicitée (cinq petits-enfants)... mais comblée, j'aborde les événements sans reculer devant les responsabilités ou les aléas de la vie.

Devenue progressivement sourde profonde, appareillée depuis vingt ans, mon handicap auditif ne m'entrave pas dans mon quotidien pour l'efficacité de mes actions, surtout grâce à l'aide humaine à la communication mise en place à l'Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Man-

che depuis le 1er février 2006 (cinq membres du conseil d'administration bénéficient de cette aide indispensable dans les réunions). Je n'hésite pas à traverser la Manche et la Basse-Normandie en tous sens pour me rendre à diverses réunions, dans le cadre de ma fonction à l'association : information, prévention, accessibilité, participation à différentes commissions locales, départementales, régionales.

Il m'arrive d'entendre dire que j'en fais trop, que je suis exigeante, que je ne vais pas tenir le coup entre ma vie personnelle et mes fonctions associatives... Non, il ne faut pas s'inquiéter ! J'ai beaucoup d'idées, je veux les mener jusqu'au bout et je me sens bien dans l'activité.

### ■ Sylvie Zanchi (Région Lorraine)



Quarante-quatre ans, célibataire à Nancy. Mes passions sont multiples, les grands peintres, les vieilles pierres, les belles-lettres, mais aussi cinéma, musées, grilles de mots croisés ou sudoku, et surtout la nature et les animaux, avec le

souci de préserver nos paysages naturels, habitat de la faune.

Je suis devenue malentendante à vingt-et-un ans, peu après une opération ORL « foireuse ». A l'instar de cette surdité évolutive, aujourd'hui cophose à droite et sévère à gauche, de nombreux cahots jalonnent mon parcours : huit ans commerciale en bureautique, puis reconversion en gestion, d'abord dans le privé, pour enfin intégrer l'Education nationale où depuis dix ans, entre autres missions, je négocie contrats et acquisitions, côté acheteur cette fois... Dire que j'ai accepté avec philosophie tous les renoncements induits par la surdité serait mentir ! Ma révolte est intacte, mais il m'a semblé qu'elle pourrait être utile au service des devenus sourds et malentendants. ■

Pour les salons, les expositions auxquels nous participons, nous lançons un concours d'affiches : présentation de la surdité, du Bucodes, de nos objectifs... Envoyez-nous vos dessins, vos idées, vos meilleures photos, etc. Merci d'avance !



## Revue de presse

*Le Bucodes, pour cette première revue de presse 2008, a reçu douze bulletins de liaison. Un record à battre pour le prochain trimestre !*

■ **Surdi 13** nous a adressé, toujours par Internet, le numéro 20 de *L'Oreille Active* dont la présentation est maintenant plus attractive, avec de belles photos. *L'Oreille Active* propose des échanges avec les audioprothésistes sur la qualité des appareils et les relations humaines. Une idée originale : la création d'un *pin's* à arborer pour indiquer qu'on est porteur d'un handicap invisible !

■ **L'association des déficients auditifs des Côtes d'Armor** nous fait savoir que, grâce à son action, le sous-titrage est enfin prévu pour un certain nombre de films de l'ensemble cinématographique Cineland.

La Journée Nationale de l'Audition du 13 mars 2008 a eu pour thème : la personne malentendante dans la cité. Un film a illustré les situations propres aux malentendants.

■ **Surdi 34** rappelle que la Caisse d'Épargne de Montpellier est la première succursale de banque à avoir ouvert une agence "spécifique malentendants" qui a été inaugurée par la charmante Sophie Vouzelaud, la dauphine malentendante de Miss France. Avis aux autres banques !

Toute une page du bulletin est consacrée au 2ème volet sur la Prestation de Compensation du Handicap.

La Journée Nationale de l'Audition, dans l'Hérault, a porté sur la surdité professionnelle.

■ *Clin d'œil*, le bulletin de **Surdi 49**, se félicite du nombre croissant de boucles magnétiques dont Angers bénéficie, et ce n'est pas fini ! Rien que pour le mois de janvier, *Surdi 49* a participé à onze réunions portant surtout sur des questions d'accessibilité.

■ *L'Oreille Lorraine*, bulletin de **l'Espoir Lorrain**, met aussi l'accent sur l'accessibilité et reconnaît « la réelle volonté des associations et des exploitants de salles de cinéma pour travailler ensemble ». Une importante salle de conférence rénovée a inauguré une boucle magnétique et... la gare de Nancy est maintenant équipée !

■ *Le Bulletin de liaison d'Oreille et Vie* (Morbihan) consacre deux pages à la présence de l'association dans les commissions locales d'accessibilité.

Le bulletin se fait aussi, malheureusement, l'écho de mauvaises nouvelles en citant un amendement voté en novembre dernier par le Sénat, sans concertation avec les associations, qui remet en cause l'établissement des devis faits par les audioprothésistes. De même l'Assemblée nationale et le Sénat ont rejeté un amendement traitant des centres relais.

■ *La Sourde Oreille*, bulletin de **l'association lyonnaise des DSME** entame dans son numéro de janvier une révision, utile à tous, en exposant d'une façon très

claire l'anatomie de l'oreille, puis examine les différentes sortes de surdité, dont la liste n'est pas close. A suivre !

■ *L'Echo* de l'ANDS (Association Normande des Devenus Sourds) précise que, malgré une réorganisation, elle reste très active et s'est investie dans la préparation de la Journée Nationale de l'Audition avec le concours du Centre Tisserand (cf. Résonnances n° 23).

■ Le Bulletin semestriel de **l'AIFIC** (Association d'Ile de France des Implantés Cochléaires) donne la parole à Martine Smadja, directrice de l'IFIC (Institut Francilien d'Implantation Cochléaire, cf. Résonnances n° 26), à Françoise Quérueil (Bucodes) et à Christine Toffin, orthophoniste de l'équipe implant de l'Hôpital Avicenne, qui toutes les trois, lors de l'assemblée générale de l'association se sont exprimées longuement sur leur mission.

La galerie des portraits de l'équipe implant de l'Hôpital se poursuit avec l'interview d'un médecin spécialisé dans l'exploration vestibulaire, en rapport avec l'équilibre.

Puis on passe à la Journée Mondiale des Sourds, à laquelle l'AIFIC a participé, et à cette occasion sont évoqués, grâce à des témoignages, certains aspects des problèmes existant encore entre sourds oralistes et sourds utilisant la langue des signes.

Un long article sur la carte d'invalidité ouvre une rubrique sur les droits des handicapés, jamais assez connus. Les loisirs accessibles aux malentendants dans la région parisienne remplissent 3 pages. Enfin, deux laboratoires, fabricants d'implants, présentent leurs accessoires et donnent quelques conseils.

■ Le bulletin de **l'ACME-Surdi 84** se réjouit de voir la position de l'association se consolider auprès du Conseil Général grâce à sa participation à de nombreux travaux sur l'accessibilité.

■ *La Caravelle*, organe de **l'ARDDS** (Association de Réadaptation et de Défense de Devenus Sourds) a axé son dossier sur la lecture labiale : les stages qu'elle organise, les méthodes, les réactions des stagiaires et d'une orthophoniste. A signaler : un amusant article sur la terminologie suscitée par la surdité : quel est l'équivalent de « sourd comme un pot », dans d'autres langues ?

■ *Ecouter*, publié par la **FCS** (Fédération Catholique des Sourds) fait un appel à témoignages pour ceux qui vivent ou ont vécu leur handicap au sein d'une fratrie.

■ Mesdames Claudine Romain et Yvette Yvon sont respectivement les nouvelles présidentes de **l'ANDS** et de **Surdi 72**. ■



# Que font les commissions du Bucodes ?

Il nous a paru intéressant de vous présenter les commissions créées par le Bucodes pour travailler sur tous ces dossiers majeurs qui nous mobilisent. Ces petits groupes restent en veille constante sur l'actualité des thèmes pris en charge. Ils proposent et mettent en place des actions. Les sujets qui nous intéressent sont nombreux : appareils de correction auditive, implants cochléaires, emploi, boucle magnétique, lois et applications avec la MDPH, accessibilité, etc. On ne les citera pas tous. Ils couvrent maints domaines et nous souhaitons renforcer l'action des groupes de travail et être plus présents. Il y a beaucoup à faire : alors n'hésitez pas à nous rejoindre...

*Renaud Mazellier*

Jeanne Guigo

## Commission Maison Départementale des Personnes Handicapées et Prestation de Compensation

■ Créée par le conseil d'administration, en 2006, à Aix en Provence, la commission MDPH-PCH s'est réunie pour la première fois le 3 février 2007.

Composée de cinq membres, elle s'est choisi comme responsable Jeanne Guigo et s'est donné les objectifs suivants :

- rassembler les informations, émanant des associations membres et des diverses instances dédiées à la compensation : CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), Commissions spécialisées du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) et du Comité d'entente ;
- coordonner l'action du Bucodes et des associations membres pour que les besoins des malentendants et des devenus sourds soient pris en compte dans les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

Les membres étant dispersés dans toute la France, les échanges au sein de la commission, se font par mail, les rencontres ayant lieu à l'occasion des réunions du conseil d'administration du Bucodes.

Courant 2006, le bureau du Bucodes avait adressé un questionnaire aux responsables des associations



Dessinateur de la FNATH

membres pour connaître leur place dans les MDPH. Il y a eu peu de réponses : on en était au début de leur mise en place. Un autre questionnaire plus détaillé a été élaboré après février 2007 par la commission. Toutes les réponses montrent de grandes disparités dans la mise en place des MDPH.

La réunion du 27 octobre 2007 a permis de mettre en lumière des différences dans les dossiers de PCH et dans l'estimation des « difficultés graves », retenues pour l'ouverture du droit à PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Par ailleurs, la commission a relu le GEVA (Guide d'Évaluation) qu'utilisent les personnels des MDPH pour traiter les demandes, avant qu'il ne fasse l'objet d'un texte réglementaire.

Pour que la commission puisse continuer à défendre les intérêts des personnes atteintes de surdité, il serait nécessaire qu'elle ait connaissance des réponses données aux dossiers déposés et du temps écoulé entre la remise du dossier et l'obtention de la réponse. Si vous avez déposé une demande auprès d'une MDPH, merci d'adresser votre témoignage au Bucodes en précisant « Commission MDPH-PCH ». ■

## Commission Formation au handicap auditif

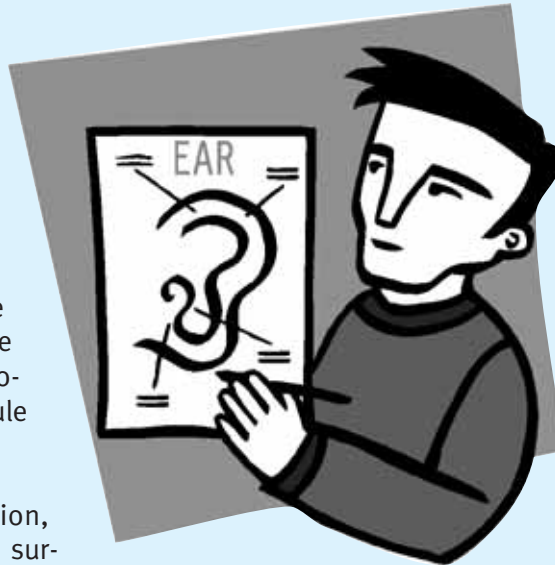
*De plus en plus, les activités et les organismes de services ressentent le besoin d'améliorer leur accueil et plus particulièrement les aspects et difficultés de communication. Notre handicap nous donne une expérience très particulière dans ce domaine et nous avons certainement un rôle clé à jouer dans la formation.*

■ Dans tous les domaines de l'apprentissage il faut, pour que la formation soit complète, passer par l'expérimentation. La théorie est nécessaire pour guider, mais a besoin de se concrétiser dans la pratique et les applications. C'est cela que nous avons essayé de mettre en place afin de pouvoir proposer aux demandeurs un module complet.

■ Mais cette expérimentation, concernant le handicap de la surdit , se heurte aux a-priori que nous connaissons bien et pose deux probl mes :

- d'abord physiologique : on s'aper oit que l'oreille est tellement sensible que ce n'est pas facile de recr er les conditions de la surdit . L'att nuation n cessaire n'est que difficilement obtenue par les outils habituels tels que les bouchons d'oreille ou les casques antibruit ;
- ensuite psychologique : quand on propose aux personnes entendantes de devenir sourdes, elles ne trouvent pas  a dr le du tout. Par rapport aux autres handicaps la diff rence est palpable. Pour le handicap moteur, c'est volontiers qu'on accepte de se faire pousser dans un fauteuil :  a rappelle l'enfance avec le landau ou la poussette dans laquelle notre m re nous promenait ou la luge en hiver sur la neige. Se mettre un bandeau sur les yeux pour recr er le handicap visuel, c'est Colin Maillard   quoi on jouait d j  avec des amis, mais ne plus entendre, c'est l'inconnu et c'est plus angoissant.

Pour l'aspect physiologique, on se rend vite compte que la difficult  de l'att nuation est vite compens e par le niveau des conversations qui petit   petit monte et vient perturber les  changes. Quant   l'aspect psychologique, c'est s r que dans les groupes de stagiaires qu'il m'est arriv  d'animer, ma proposition de se mettre bouchons d'oreille et casques antibruit ne provoque pas l'enthousiasme... Il faut



rassurer et d contracter l'atmosph re. Quelques-uns  mettent d'entr e des objections du type : *je ne supporte pas les bouchons d'oreille !* et puis, plus grave,  a oblige certains   parler des difficult s auditives qu'ils commencent   ressentir et qu'ils n'ont jamais avou es. Tout de suite, il faut pr senter l'aspect ludique de l'atelier : on se met en bin me et on va essayer de se raconter des histoires, exp rimer la non-communication. Alors petit   petit les personnes font des essais, et puis s'aper oivent aussi que finalement, et assez paradoxalement, c'est

plus facile d'avoir une conversation plus personnelle avec une personne malentendante... Le fait qu'elle doive faire un effort pour comprendre est plut t encourageant pour celui qui parle car il sait que celle qui  coute va tout faire pour essayer de le comprendre, sans porter de jugement critique... Et  a marche, l'atmosph re se d tend, on voit l'occasion d' voquer une histoire personnelle ou dr le, une anecdote qui a marqu  ou qui tient   c ur   un partenaire attentif et compr hensif... A travers cet atelier, c'est tout un groupe qui, avec des personnes plus ou moins  trang res, arrive, en peu de temps,   faire connaissance.

■ Et pour une grande majorit  les conclusions s'imposent : oui, il y a un seuil de compr hension ; oui, c'est important de ma triser le niveau et le d bit de la parole ; oui, la lecture labiale  a aide ; et puis aussi : c'est tr s fatigant d' tre malentendant.

■ En fait, nous avons un gros atout : op rant dans le contexte de la communication, nous sommes dans un domaine beaucoup plus riche que celui de la mobilit , avec ses aspects purement m caniques du handicap. Nous, malentendants, notre handicap est vraiment le laboratoire de la communication et nous ouvre un domaine o  nous avons beaucoup   dire. ■



## Commission Maisons de retraite

*Cette commission a été mise en place à l'automne dernier. Elle comprend deux personnes : Jacqueline Cazanave-Pin et moi-même, toutes deux bien avancées dans le troisième âge et malentendantes, bien placées, donc, pour savoir que la malentendance est d'une façon générale largement méconnue par la société alors qu'elle est cause d'isolement, que cet isolement peut précipiter une déchéance mentale et présente en plus un danger sur le plan de la sécurité.*

■ Notre but est d'étudier la situation des personnes malentendantes dans les maisons de retraite : comment ces personnes sont-elles prises en charge au niveau de leur handicap ? Pour le savoir, nous nous sommes rendus dans l'une de ces maisons, choisie sur le conseil d'une directrice du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour être une de celles qui compte le plus de personnes encore valides. Nous y avons rencontré le directeur et son adjointe, ainsi que l'ergothérapeute. Tous trois ont reconnu se sentir très impuissants dans leurs rapports avec ceux de leurs résidents atteints de surdité<sup>(1)</sup>. Comment faire pour se faire comprendre ? Comment faire pour les aider et en quoi est-il possible de les aider ? Ils ne savent pas...

■ Nous leur avons proposé notre coopération et exposé notre projet :  
Tout d'abord, procéder à un état des lieux, et pour cela nous avons mis au point un questionnaire :  
- Combien leur maison compte-t-elle de personnes malentendantes ? Et quel est leur niveau de malentendance ?  
- Quel est l'état d'adaptation des locaux à la déficience auditive ?

(1) Pour les personnes âgées, on parle plutôt de presbycusie, cet affaiblissement de l'ouïe dû au vieillissement qui peut devenir une surdité totale.

Puis agir de différentes façons :

- Sensibiliser le personnel à la condition des personnes malentendantes et constituer un mémento comprenant l'essentiel des informations que nous aurons données : psychologie des personnes âgées malentendantes, utilité et entretien des ACA (appareils de correction auditive), existence dans le cadre de la CMU (Couverture Médicale Universelle) d'appareils entièrement remboursés.
- Obtenir la visite régulière d'un audioprothésiste.
- Suggérer des aménagements techniques en tenant compte des possibilités financières de la maison : installation d'une boucle magnétique dans la pièce où se trouve le poste de télévision, d'alarmes lumineuses doublant les alarmes sonores dans les parties communes, les chambres et les lieux isolés (ascenseurs, toilettes...).
- Favoriser la communication : par la langue des signes, par l'écrit, par la lecture labiale, par l'utilisation de la télécopie, du fax, du téléphone (avec amplification sonore ou induction magnétique), par l'initiation à Internet...

■ Et maintenant, où en sommes-nous ? Tout prend du temps à un personnel qui en manque... Notre projet a été très apprécié, mais il n'est encore qu'à l'état de projet... ■

## Commission Emploi

■ La commission "emploi et formation" a été créée lors de la dernière assemblée générale du Bucodes. Elle fonctionne pour le moment avec un effectif réduit mais espère mettre en place un réseau national afin d'évaluer la situation en France et ainsi pouvoir aider et soutenir toutes les personnes devenant sourdes ou malentendantes.

■ Il ne faut pas négliger que, lorsqu'on parle d'accessibilité et d'aménagement de poste, on oublie presque toujours l'accessibilité sociale. C'est autour de la machine à café qu'on échange les informations reçues en dehors des réunions, et on ne pense pas nécessairement à les transmettre à la personne malentendante du service.

Des initiatives existent et nous sont relayées par toutes les associations du Bucodes. On nous a même signalé qu'une entreprise a préféré prendre une personne lourdement handicapée plutôt qu'une personne moins handicapée sur un poste spécifique. Cette entreprise-là a fait un pari et l'a gagné : la personne est parfaitement intégrée. D'autres témoignages nous viennent de toute la France pour nous signaler les difficultés des malentendants, mais aussi les initiatives, qu'elles soient publiques, privées (des relais handicap sont maintenant mis en place par les grandes entreprises avec une vraie politique d'embauche et de maintien dans l'emploi pour les personnes handicapées) ou associatives. L'AFIDEO (Association Française pour l'Information et la Défense des sourds s'exprimant Oralement) a notamment organisé

(suite page 12)





(suite de la page 11)

une conférence en partenariat avec l'Unisda sur l'accès à l'emploi des personnes sourdes et malentendantes. Nous y participions et nous avons été grandement surpris par la prise en compte de plus en plus importante de la surdité acquise (notamment avec l'âge).

Les initiatives d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi de la personne malentendante ne sont rien sans un cadre institutionnel, légal. Notre commission participe donc aux travaux de la commission 2 du CNCPPH (Comité National Consultatif

des Personnes Handicapées) qui donne son avis sur la politique d'emploi et de formation professionnelle du gouvernement.

Je profite de la place que j'ai ici pour m'adresser à vous, lecteurs de *Résonnances* : si vous avez connaissance d'initiatives au niveau de votre ville, de votre département, n'hésitez pas à nous les communiquer. Il en est de même si vous souhaitez témoigner de votre parcours professionnel, de vos difficultés, de vos défaites et de vos victoires. ■

Vincent Jaunay

## Commission « Surdi-cécité »

■ Cette commission a été mise en place suite à l'assemblée générale de mai 2007 et ne comprend pour l'instant que deux membres (Hélène Dussard - Pas de Calais - et moi-même). La porte est ouverte aux bonnes volontés. Notre objectif est de recenser les problématiques et besoins des "sourds-aveugles" afin que le Bucodes et l'Unisda puissent intégrer ces demandes dans leurs démarches.

■ "Sourd-aveugle" (SA) est un terme générique, intégrant tous les degrés de surdité ou/et cécité. Ici, nous mettons de côté ceux qui sont nés sourds-muets et devenus aveugles (ou qui l'étaient aussi à la naissance). C'est un public très spécifique, ce n'est pas celui du Bucodes.

Nous avons présenté lors du conseil d'administration du Bucodes de février 2008, un document de réflexion comprenant plusieurs parties.

### 1. Rappels

En France, il y a 10 % de déficients auditifs dont 98 % sont des DSME, environ 5 % de déficients visuels dont 9 % d'aveugles (est considérée comme aveugle une personne ayant une acuité visuelle aux deux yeux inférieure à 1/20).

Il ne faut pas confondre rétinite pigmentaire (auto destruction des cellules photosensibles de la rétine en allant de la périphérie vers la zone centrale et la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge, dans laquelle la destruction part de la macula, la zone centrale de la rétine).

### 2. Prévention

- Éviter l'exposition aux bruits et s'en protéger.
- Surveiller son audition périodiquement et agir si besoin est.
- Surveiller sa vue, et faire de temps en temps un contrôle du fond de l'œil (surtout en cas de diabète).
- Éviter l'exposition au soleil (ou aux rayons bleus), surtout si les yeux ne sont pas protégés.
- Tabac et obésité sont des facteurs très aggravants de la DMLA.

- Choisir une alimentation équilibrée, riche en fruits, légumes, poissons gras est recommandé.
- A noter que les femmes et les personnes aux yeux clairs sont plus prédisposées à la DMLA.

### 3. Conseils pour guider un non ou malvoyant

- Ne vous imposez pas, proposez et demandez au SA ce qu'il souhaite.
- Présentez-vous, et quand vous partez dites-le (afin de ne pas laisser le SA parler seul).
- A de rares exceptions près, ce n'est pas à vous de prendre le bras, mais l'inverse (peu importe le bras, sauf s'il y a une rampe : proposer le bras côté rampe).
- Le SA sera un pas en arrière de vous, afin de sentir vos mouvements (vous montez, descendez, allez à droite ou à gauche, etc.).
- Vous croisez des personnes, un obstacle (poubelle, horodateur) : passez votre bras guideur derrière votre dos, le SA déplacera sa main sur votre avant-bras et se positionnera juste derrière vous, et allez plus doucement.
- Passage d'une porte : vous ouvrez (et entièrement) la porte, vous mettez le bras comme si vous croisez un obstacle, c'est le SA qui referme la porte.
- Marches, escalier : arrêtez-vous devant la première marche (idem pour la reprise après une inter-marche), gardez toujours un pas d'avance, allez doucement en veillant à ce que le SA suive bien, faites un pas de plus après la dernière marche avant de marquer un léger temps d'arrêt pour permettre au SA de descendre cette dernière marche ; s'il y a une rampe, allez vers celle-ci et posez la main du SA sur la rampe.
- Les portes, c'est soit tout ouvert, soit tout fermé, pas entre les deux, car même avec une canne blanche, il y a risque de choc frontal.

### 4. Demandes

Une longue liste de demandes (non définitive) a été établie et classée en trois catégories : accessibilité - sécurité ; prise en charge ; information - sensibilisation. ■



## Commission Implant Cochléaire

*L'implant cochléaire ! Encore l'implant cochléaire ! Certains n'apprécient pas que nous en parlions autant. Sans doute n'ont-ils pas tort, car qu'est-ce que quelques milliers de personnes implantées face à des millions de malentendants portant des prothèses conventionnelles... ou même n'en portant pas ? Quantitativement, peu de chose, c'est vrai ! Mais, ce fameux implant cochléaire est quand même une source d'espoir pour ceux dont la surdité évolue fortement à la baisse. Il y a trente ans, ceux-là n'auraient eu aucun espoir ! De plus en plus de malentendants sévères se font maintenant implanter. Chacun peut s'en rendre compte dans nos associations.*

■ Cet implant reste, néanmoins, encore assez mystérieux pour une majorité de devenus sourds et malentendants. Que répondre à celui qui s'exclame : « *Moi, un implant cochléaire ? Jamais ! Une opération "intra-cranienne" ? L'horreur !* » ou plus calmement : « *Je ne sais pas, c'est vrai que j'entends de plus en plus mal, mais je vais attendre* ».

Ce sont des raisonnements qui témoignent d'une information insuffisante. En contrepartie, on entend aussi : « *C'est un miracle, une deuxième naissance !* ».

■ Où est la vérité dans tout ça ? D'abord n'y a-t-il qu'une vérité ? Et comment informer au plus juste pour atténuer les angoisses ou modérer les enthousiasmes ?

■ Le Bucodes a donc décidé de réunir une commission implant cochléaire dont l'objectif est d'approfondir le problème et d'être à même de répondre aux questions sans réponse précise, de prendre en compte des situations qui se produisent peut-être rarement, mais qu'on ne peut ignorer. La commission veut s'intéresser au vécu des personnes implantées, à l'environnement de l'implantation, au suivi. Quand elle aura reçu suffisamment d'informations, elle envisage de rédiger un « livre blanc » qui sera mis à la disposition de tous ceux qui le souhaiteront.

Au début de 2007, la Commission était constituée de... deux membres. Maintenant nous sommes sept (AIFIC, ARDDS, FCS, Surdi 34, Surdi 49), et des représentants d'associations d'implantés qui ne font pas encore partie du Bucodes frappent à notre porte.

### ■ Brièvement, la liste de nos activités :

Dès le conseil d'administration d'octobre 2007, la commission a rendu compte de ses premières démarches :

- Début 2007, rencontre au ministère de la Santé et à la Haute Autorité de Santé, au sujet de la prise en charge financière de l'implant cochléaire, jusqu'alors assumée entièrement par les centres d'implantation. L'implant cochléaire devait rejoindre la LPPR (Liste des Produits et Prestations Remboursables par la Sécurité Sociale) en mars 2008. Allons-nous apprendre quelque chose prochainement ?

- A la suite de cette rencontre, le ministère de la Santé nous a adressé un énorme document listant tous les éléments de l'implant et tous les accessoires. Était demandé notre avis sur l'utilité réelle de chacun des éléments figurant sur cette liste. Le délai de réponse était extrêmement court, nous avons fait de notre mieux, mais nous n'avons eu aucun retour !

- Fin 2007, la commission s'étant étoffée, nous nous sommes réunis mensuellement à Paris, en restant en contact par e-mail avec ceux qui habitent en province.

Les « Parisiens » ont donc commencé à réaliser les projets mis sur pied :

### Les contacts

- Contacts avec les implantés : beaucoup d'échanges avec les membres provinciaux de la commission.
- Contacts avec les centres d'implantations : tout d'abord l'Institut Francilien d'Implantation Cochléaire (IFIC). Et nous comptons élargir, bien sûr, ces contacts.
- Contacts avec les associations : une lettre est en cours d'envoi vers toutes les associations d'implantés cochléaires d'Europe. Il nous paraît essentiel de savoir ce qui se passe ailleurs !
- Contact avec les fabricants : une première rencontre a eu lieu avec le représentant d'Advanced Bionics. Nous en aurons d'autres.

### Un questionnaire

Nous avons jeté les bases d'un questionnaire décliné en quatre volets : personnes implantées, centres d'implantation, fabricants et associations, dont nous avons donné connaissance aux administrateurs avant le dernier conseil d'administration, pour leur demander leurs avis et suggestions.

Les réponses à ce questionnaire, quand il sera finalisé, serviront de document essentiel pour la rédaction du « livre blanc ».

**Par ailleurs, d'autres actions, non liées au « livre blanc », sont en projet :**

- Actualisation de la rubrique implant cochléaire du site du Bucodes.
- Contact avec les assurances avec pour objectif d'obtenir une assurance au tarif de groupe pour les implantés isolés. ■

## La commission Boucle Magnétique

*Notre commission compte deux membres et un intermittent : Gilles Gotschi, Renaud Mazellier, Françoise Quérue et fonctionne depuis mai 2006.*

■ Dans un premier temps elle s'est consacrée aux apprentissages et aux questionnements : qu'est ce qu'une boucle magnétique (BM), pourquoi n'est-elle pas toujours performante, que peut-on faire pour améliorer son fonctionnement ? Gilles Gotschi a rencontré les fabricants et s'est formé auprès d'eux sur les matériels existants ; il a étudié les normes relatives aux BM éditées par l'afnor ; il a acquis (dans le cadre de son entreprise personnelle) les différents matériels pour effectuer des tests comparatifs entre eux et pouvoir, ensuite, les modifier ; des amis ingénieurs croisés sur le net l'ont aidé à comprendre l'articulation des différents éléments et à améliorer l'existant... Il a ainsi pu réaliser *une BM domestique* avec un ampli de karaoké, *une bobine récepteur du champ magnétique* pour un boîtier d'implant qui a priori n'en disposait pas, *une BM mobile de table*, utilisable par exemple dans un restaurant, *un transfert de champ* pour faciliter l'écoute et donc la transcription écrite à distance, etc. D'autres projets de « prototypes » sont à l'étude.

■ Toutes ces étapes nous ont donné une bonne connaissance des potentialités de la BM. Elles nous ont permis de rédiger différents cahiers des charges qui rassemblent des préconisations à la fois techniques et d'usage dans divers contextes : boucle de salle, boucle de guichet... Nous avons été surpris de constater l'opacité du marché : les malentendants sont trop rarement conviés et informés lors de l'installation d'une BM.



G. Gotschi.

Isabelle, l'interprète LSF avec un casque récepteur.

Dans le même temps la commission a assuré la mise en accessibilité d'un certain nombre de manifestations : manifestation de l'Unisda au Trocadéro en septembre dernier, conférence de FO au Cirque d'Hiver, tests de BM lors des salons auxquels participe le Bucodes ou des journées du bus de l'audition, etc. Nombre de ces manifestations ont, avant tout, permis une sensibilisation des entendants, fascinés par le confort d'écoute que leur procure, à eux aussi, la boucle dans le bruit. C'est ainsi que nous avons eu la surprise, lors d'un conseil élargi de l'Unisda, de voir les vélotypistes et les interprètes LSF tout heureux de profiter d'un casque récepteur pour travailler dans de meilleures conditions sans être gênés par la résonance de la salle et les murmures des participants. La BM : une trouvaille pour les entendants !

- Aujourd'hui la commission entre dans une phase de projets plus ambitieux :
  - Finaliser les cahiers des charges déjà réalisés et les réunir en une plaquette qui obtiendra la validation de l'Unisda. A partir de là, chercher à obtenir que ces recommandations et, d'une façon générale, les normes, soient reprises au niveau de la réglementation avec les moyens de développer un véritable contrôle qualitatif à la clé.
  - Développer les formations des responsables techniques et du personnel d'accueil à l'utilisation des BM – comme celles que Gilles vient de réaliser auprès de salariés du conseil général et de la MDPH d'Essonne.
  - Intensifier la promotion de la boucle magnétique auprès des audioprothésistes (déjà réalisé : article dans la revue d'Audition Santé, animation d'ateliers BM au congrès de l'Unsaf).
  - Travailler avec les fabricants pour l'introduction de boucles de qualité dans la téléphonie mobile.
  - Développer une BM avec une plage de fréquences étendue aux aigus.
  - Un contact est en cours avec le CNC (centre national de la cinématographie), à la fois pour améliorer la qualité des contrôles lors de l'installation et proposer notre partenariat pour des tests à une certaine échelle dans les cinémas.
  - Acquérir des testeurs de champ pour les associations du Bucodes, qui pourront ainsi s'impliquer dans une opération d'envergure de contrôle de la qualité des installations existantes, et ce de façon objective.

Vous souhaitez en savoir plus, recevoir des conseils, vous engager dans une action ?... N'hésitez pas : contactez-nous ! gilles.gotschi@bdmail.com ■





# Commission Appareils de Correction Auditive

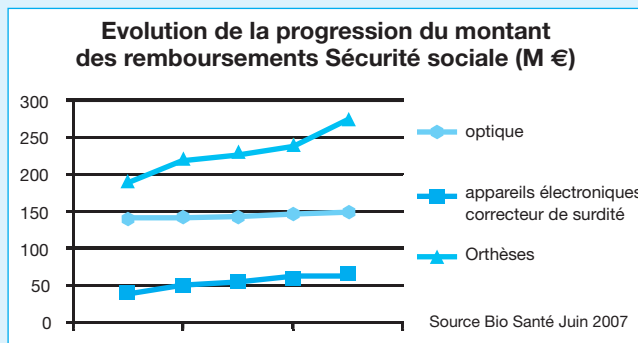
■ La commission s'est réunie physiquement le matin de chaque conseil d'administration du Bucodes (le plus souvent trois à quatre personnes) mais elle a beaucoup fonctionné par courriels, voire même par des échanges téléphoniques. Ont contribué à ses travaux à des niveaux divers des représentants de l'ARDDS (Paris, Grenoble, Pau), la FCS (Paris), Oreille & Vie, l'ANDS, l'AAE, Keditu... et bien sûr Surdi13 en tant que responsable de la commission. Tous les compte rendus de la commission sur deux ans ont été concaténés et sont disponibles sur demande <sup>(1)</sup> au travers des associations membres.

■ La commission a lancé un **sondage** auprès des délégués au Bucodes pour connaître leurs attentes. Sont arrivés en première priorité :

- remboursement intégral, encadrement des prix, et délivrance possible d'audioprothèses à l'hôpital
- importance de la position T, poursuite des publicités mensongères, rendre plus sévères les critères d'homologation des audioprothèses, fourniture d'une fiche technique pour chaque appareil...
- importance du devis et d'une information écrite y compris sur la position T, d'une charte de qualité et d'une liste de prix affichées en salle d'attente.

■ La commission a élaboré un **questionnaire européen** qui a été traduit en anglais puis diffusé par l'EFHOH (European Federation of Hard of Hearing Persons) en mai 2007. Pour l'instant nous n'avons que quatre réponses, mais la chasse aux réponses continue... Par exemple au Québec, les audioprothèses agréées par la Sécurité sociale ont un prix fixé par accord (comme les médicaments remboursés en France), d'autres non remboursées sont à prix libres. Les audioprothésistes sont rémunérés au forfait pour la première année, puis au temps passé (quart d'heures) par la suite. Ils sont supervisés par des audiologistes spécialisés dans le dépistage de la surdité, l'audiométrie et le conseil pour des aides complémentaires (prises en charge par la Sécurité sociale). En Finlande, les audioprothèses ainsi que les aides techniques sont totalement prises en charge dans le service public...

■ Une **enquête sur le prix** payé par nos adhérents a été lancée (se procurer le formulaire auprès du

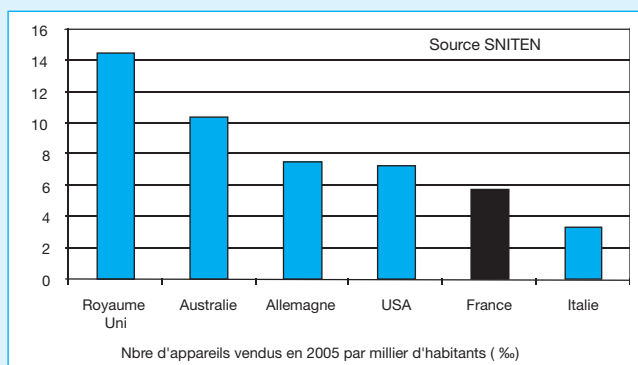
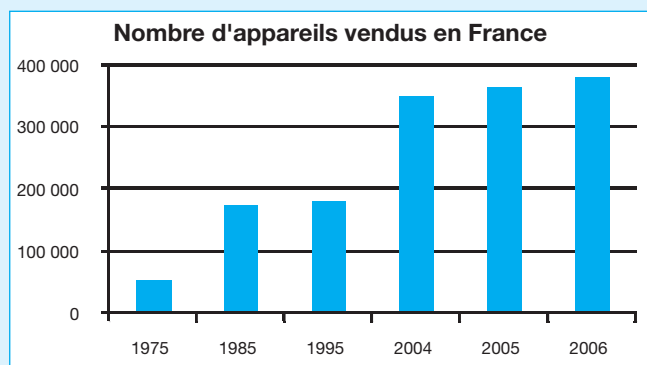


secrétariat du Bucodes). Il sera judicieux d'y détailler la prestation réalisée la première année.

■ La commission a initié **deux débats** au sein du Bucodes, **la séparation** entre le prix de l'appareil et le prix payé pour les réglages et la mise en place de **délivrance d'audioprothèses dans le service public**.

■ Une transparence sur les prix avait été mise en œuvre fin 2006 dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale (détail du montant de l'appareil et du montant de son adaptation). Il a été remis en cause fin 2007. un **"devis normalisé"** devrait être fixé par décret rapidement. La commission a réfléchi sur ce thème.

■ Trois membres de la commission participent aux travaux d'un **projet de norme AFNOR** sur la qualité du service rendu par les audioprothésistes, et financé par l'UNSAF. Ce projet est maintenant discuté au niveau européen même si pour nous il n'était pas totalement finalisé. La norme aboutira dans le meilleur des cas en octobre 2010 : il reste encore à débattre pour obtenir davantage de garanties de qualité. Le Bucodes doit s'orienter beaucoup plus vers la défense du patient/consommateur : transparence sur les prix, amélioration de la prise en charge, contrôle de la qualité des prestations... Mais indépendamment du Bucodes tout bouge : montée des « entreprises de l'audition » <sup>(3)</sup>, avancée des technologies avec des appareils standard et réglables automatiquement, pression des baby-boomers consommateurs avisés... ■



(1) contact@surdi13.org - (2) www.unsaf.org - (3) http://snpa.afimail.com/



# L'appareillage auditif aide-t-il à repérer les sons dans l'espace ?

Depuis quelques années, l'implantation bilatérale est présentée comme une solution pour rétablir une fonction auditive plus globale. Certaines études montrent une nette amélioration de la compréhension dans le bruit lors de l'utilisation d'un implant cochléaire (IC) bilatéral. Il est encore difficile de comparer et de préciser l'apport d'un IC bilatéral par rapport à un IC utilisé avec une prothèse controlatérale ou un IC seul. La différence de performance entre patients est parfois telle qu'il est difficile d'attribuer cette amélioration uniquement au fait d'une implantation bilatérale.

■ Le but de notre étude est de mettre en évidence les différences de compréhension dans le bruit et les différences de la localisation spatiale en fonction de l'utilisation d'un IC monoral, utilisé avec ou sans prothèse controlatérale, et d'un IC bilatéral.

Les patients sont divisés en trois groupes :

- Implant cochléaire monaural (IC) : onze patients, dont sept implantés avant l'âge de six ans.
- Implant cochléaire + prothèse controlatérale (IC + ACA) : treize patients.
- Implant cochléaire bilatéral (IC X 2) : deux patients.

L'étude est divisée en trois parties :

- une audiométrie tonale en champ libre est réalisée afin d'évaluer le gain prothétique de chaque appareil.
- une audiométrie vocale au calme et dans le bruit. L'audiométrie dans le bruit permet de déterminer le rapport signal sur bruit où le patient a un score de 50 % de compréhension.
- un test de localisation : le patient est assis face à un demi-cercle formé par cinq haut-parleurs (HP). Il maintient sa tête droite devant le HP n° 3 qui est en face de lui. L'ensemble des HP diffuse le bruit de cocktail party de façon permanente pendant toute la durée du test. Un mot est émis par un HP de façon aléatoire. Le patient désigne le HP qui lui semble émettre la voix.

Les résultats de l'audiométrie tonale prothétique montrent qu'il n'y a aucune différence significative lors de la comparaison des seuils (Fig. n° 1). Quel que soit le mode d'appareillage auditif, il n'y a pas

d'amélioration apportée par un appareillage binaural (IC + ACA ou IC X 2).

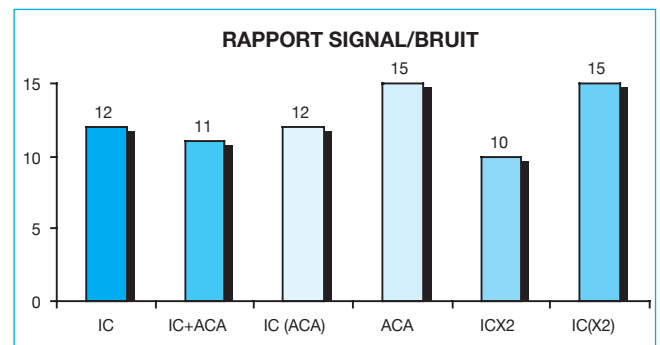


Figure N° 1 : comparaison des moyennes des rapports S/B pour chaque population en fonction de l'appareil testé.

Pour l'audiométrie vocale, chaque modalité d'appareillage a été testée. On a fait la moyenne de tous les résultats, afin de comparer chaque population. On n'a pas trouvé de différence significative entre les trois groupes.

La vocale dans le bruit porte sur la capacité des patients à comprendre en milieu bruyant. Le rapport signal sur bruit met en évidence la dégradation de la compréhension de la voix lorsque le bruit environnant augmente.

On a représenté sur la figure n° 1 les résultats moyens obtenus. Les patients ayant deux appareils (IC X 2 ou IC + ACA) sont plus performants dans le bruit, et moins gênés.

L'effet de « stéréo » quel qu'il soit améliore les performances dans le bruit par rapport à un implanté cochléaire monolatéral.

Enfin, au niveau de la localisation spatiale, on note une grande différence entre nos trois groupes. Les patients ayant un implant monolatéral localisent bien les sons du côté implanté. A mesure que la



source sonore se décale vers le côté non implanté la localisation se dégrade (Fig. n° 2).

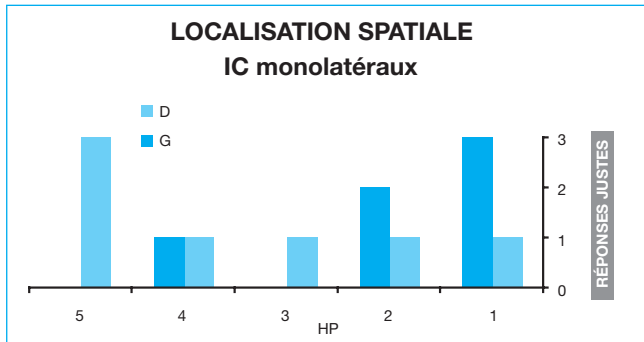
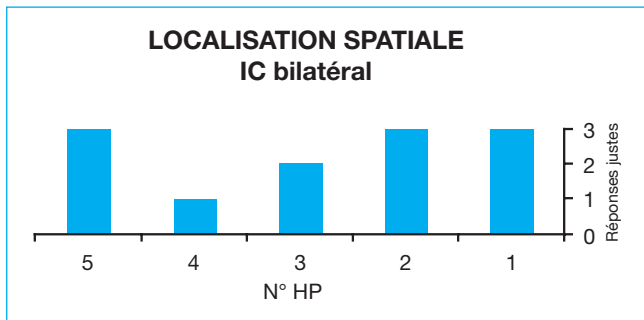
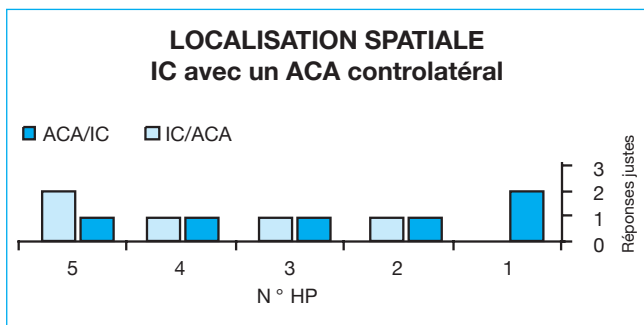


Figure N° 2: nombre de bonnes réponses lors de la localisation de cibles pour une population d'IC monolatéraux.

Pour les patients utilisant un IC + ACA, la localisation semble se normaliser, mais reste imparfaite et toujours un peu meilleure du côté implanté (Fig. n° 3).



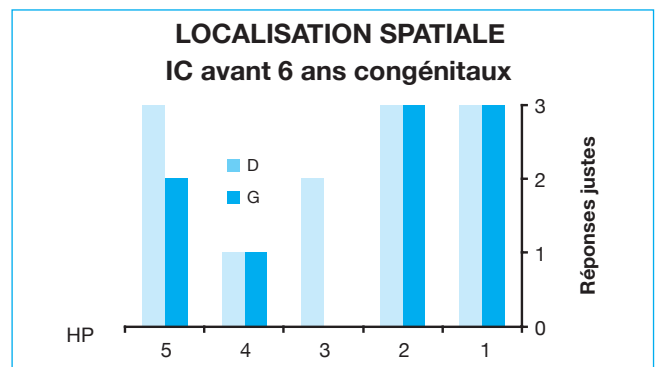
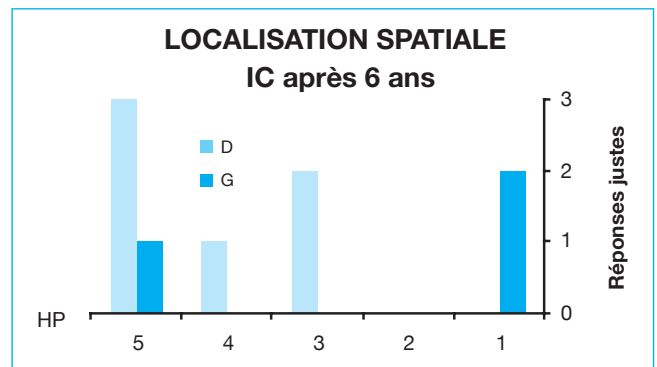
Figures N° 3 et 4 : Nombre de cibles bien localisées avec un IC et un ACA controlatéral et un ICX2.

Pour les patients implantés bilatéralement on voit une normalisation des réponses (Fig. n° 4). Le résultat est supérieur à celui trouvé pour les patients du groupe 2 utilisant un IC + ACA. Attention cependant, car dans notre étude la popula-

tion du groupe 3 n'est que de 2 patients, cela peut fausser la comparaison.

Une analyse statistique des données de cette étude montre que les différences de localisation ne sont pas significatives dans nos 3 populations, mais, que le fait d'avoir un implant bilatéral apporte une précision dans la localisation d'une source sonore.

Une analyse de ces données en fonction de l'âge à l'implantation montre de façon flagrante que la localisation est nettement meilleure, voire « normale » si l'implantation est faite avant l'âge de six ans (Fig. n° 5).



Figures N° 5 : nombre de réponses justes en fonction du côté testé et du type d'implantation.

L'aspect dynamique de la localisation spatiale n'a pas été abordé dans cette étude. Il serait intéressant de mettre au point un protocole qui nous permette d'analyser cet aspect de la localisation spatiale. Cette étude se rapprocherait plus de la vie courante et peut-être rendrait mieux compte des difficultés de localisation spatiale des IC au quotidien. ■

*Habitante de Bougé Chamblud, dans l'Isère, et atteinte d'une surdité corticale depuis un an suite à une malformation artérioveineuse cérébrale, Caroline recherche des personnes comme elle pour discuter, échanger... Vous pouvez contacter Caroline : olivieretcaro@hotmail.fr.*

Cette demande nous semble représentative d'un besoin plus vaste de personnes souhaitant communiquer entre elles, besoin auquel pourrait répondre la mise en place d'un forum sur le site du Bucodes... L'un ou l'autre de nos lecteurs serait-il volontaire pour animer ce forum ?





## La prothèse auditive Esteem Envoy pour les surdités moyennes et sévères.

**Une préfiguration d'avantages dont pourraient bénéficier dans quelque temps les implants cochléaires.**

*Pour les mauvaises auditions moyennes ou sévères, la prothèse auditive, totalement invisible sans microphone apparent, Esteem® est une alternative aux aides auditives classiques, celles qui sont amovibles et qui possèdent un embout (avec écouteur) disposé dans le conduit auditif externe.*



■ S'appuyant sur une technologie de pointe, cet implant d'oreille moyenne utilise la physiologie naturelle de l'oreille pour réceptionner et amplifier les sons. La nouveauté tient au fait que ce système est complètement implanté sous la peau, pile et microphone. Rien n'est visible. C'est la réalisation d'un objectif poursuivi depuis longtemps. Une autre prothèse complètement implantable existe concurremment<sup>(1)</sup>.

C'est bien un implant, mais dans l'acception générale de dispositif placé sous la peau. Pour préciser : l'implant Esteem ou implant d'oreille moyenne n'est pas synonyme d'implant cochléaire car l'interaction se situe dans l'oreille moyenne et non pas dans l'oreille interne (ou cochlée), et de plus il n'est pas destiné aux surdités profondes ou totales.

Implanté par voie chirurgicale, Esteem® est un système auditif bien indiqué dans les pertes de perception moyennes à sévères.

Le système se compose d'un processeur audio, implanté complètement sous la peau, derrière l'oreille externe, et de deux convertisseurs, le capteur et le pilote, implantés dans l'oreille moyenne. C'est là que réside une des deux nouveautés.



- **Le capteur** enregistre les vibrations du tympan, du marteau et de l'enclume, et convertit ces vibrations mécaniques en signaux électriques transmis au processeur audio.

- **Le processeur audio**, alimenté par une pile, elle totalement implantée (deuxième nouveauté), filtre et amplifie les signaux électriques et les transmet au pilote.
- **Le pilote** reconvertit les signaux électriques en vibrations mécaniques et transmet celles-ci de façon effective sur l'étrier puis sur la cochlée.



Le capteur et le pilote sont construits autour d'un quartz tel que celui que nous portons tous dans nos montres... Ce merveilleux cristal convertit une vibration mécanique en un courant électrique (capteur) et est capable de se mettre à vibrer sous l'action d'un courant électrique (pilote, aussi fonction utilisée dans nos montres...). C'est solide, c'est fiable. C'est l'effet piézo-électrique...

**La télécommande individuelle** permet d'activer ou de modifier les réglages de l'Esteem® en fonction des besoins. Lors de la première mise en route, la séance consiste en un réglage et en la remise au porteur de l'implant de la télécommande.

Avancée majeure dans les techniques de prothèses auditives, la pose de la nouvelle prothèse requiert la compétence de chirurgiens rompus à la chirurgie de l'oreille. L'intervention est longue et précise. Elle requiert un bon environnement technique (deux microscopes, un laser...).

Cette chirurgie de pointe est pratiquée sous anesthésie générale.

Concrètement, une incision est effectuée derrière l'oreille pour atteindre la caisse du tympan.

La longue apophyse de l'enclume est raccourcie et séparée de l'étrier. La pointe du capteur et celle du pilote pénètrent jusque dans l'oreille moyenne. Le chirurgien relie la pointe du capteur à l'enclume et la pointe du pilote à l'étrier. Le processeur audio est implanté derrière l'oreille, sous la peau, et relié avec des câbles isolés du capteur et du pilote.

(1) C'est le dispositif Carina.



L'intervention dure environ quatre heures car le chirurgien effectue les tests de fonctionnement de l'appareil pendant la chirurgie. L'implantation nécessite une hospitalisation de quarante-huit heures. L'appareil lui-même ne sera activé qu'après cicatrisation complète, environ six à huit semaines plus tard. Finalement le bon fonctionnement du système est testé « per-opératoirement ».

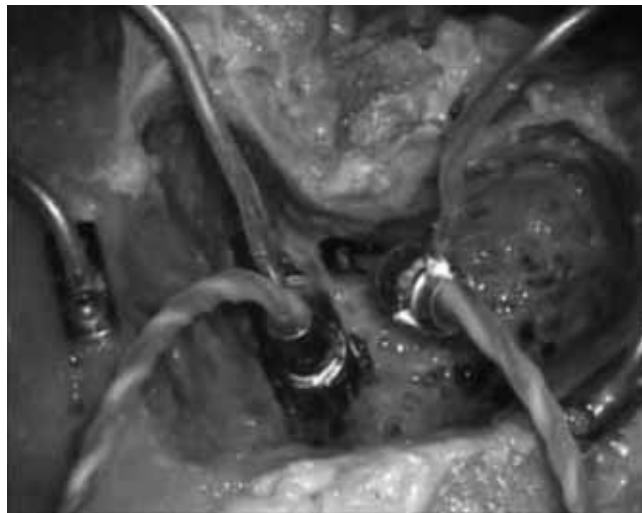
Plus qu'entièrement invisible, Esteem® présente l'avantage de renforcer les processus naturels de l'audition. Essentiellement elle favorise la capacité de localisation de la source sonore, palliant cette absence de fonction des microphones des prothèses classiques et des implants cochléaires, quand ils ne sont pas équipés de micro HF. On améliore ainsi la compréhension de la parole de l'interlocuteur dans un bruit de parole...

Dans l'ensemble, les personnes implantées (130 à 150 dans le monde en janvier 2008) signalent une clarté de la parole et l'oubli qu'elles portent une prothèse puisque la pile est, elle, implantée sous la peau.

Cette prothèse est le fruit de dix années de recherche. D'emblée, elle a visé :

- **La qualité des sons** : avec ce système de microphone implanté, exploitant la vibration naturelle du tympan, elle cherche à permettre de parler au restaurant ou dans un environnement bruyant...
- **Une esthétique préservée** : l'implant est parfaitement invisible de l'extérieur.
- **La reprise d'une vie normale** : à la différence des autres prothèses auditives semi-implantées ou complètement externes qui craignent l'humidité, Esteem® permet les activités physiques et reste efficace sous la douche. La sueur n'est plus un problème, il n'y a pas de précaution à prendre contre l'humidité.
- **Une liberté totale** : une fois implantée, la prothèse auditive ne nécessite aucune maintenance. Ce qu'annonce le fabricant : la pile peut durer jusqu'à neuf ans en fonction du niveau d'utilisation :
  - Implant activé huit heures par jour : jusqu'à neuf ans d'autonomie.
  - Implant utilisé seize heures par jour c'est six ans et demi d'autonomie.

- Implant activé vingt-quatre heures par jour, sept jours sur sept, jusqu'à quatre ans et demi d'autonomie. La batterie se remplace chirurgicalement par une petite incision derrière l'oreille sous anesthésie locale (trente minutes d'intervention).



Nous espérons tous que ce microphone technique et aussi physiologique sera rapidement adapté à l'implant cochléaire. De même l'amélioration de la technologie des piles permettra dans quelque temps de faire bénéficier l'implant cochléaire de cette source d'énergie. On aura alors un implant cochléaire totalement implanté, invisible. Nous verrons ces progrès... ■

[bruno.frachet@avc.aphp.fr](mailto:bruno.frachet@avc.aphp.fr) - Unité d'implantation cochléaire - Service ORL Hôpital Avicenne

**Rectificatif apporté par Vincent Jaunay à son article sur le Freedom paru dans Résonances 29.**

A propos de l'humidité et de la poussière au niveau du cache filtre de protection du microphone, s'il faut bien de temps en temps démonter comme décrit, il ne faut pas souffler avec sa bouche (apport de microbes), mais utiliser un pinceau sec ou une bombe à air comprimé.



## L'Esprit 3G

*La suite de notre tour d'horizon des aides auditives... Jacques a été implanté à Montpellier en 2005 : « Mes proches et moi-même avons été absolument bluffés par les résultats de l'implant. Nous savons tous que ce n'est pas toujours aussi satisfaisant et il faut se garder d'en faire un cas général. »*

■ Je suis équipé d'un Esprit 3G de Cochlear et bien sûr je trouve la qualité de cet appareil formidable : je comprends la voix chuchotée, je comprends du fond d'un ampli, je comprends les haut-parleurs sur le quai, dans le train, j'écoute la télévision sans problème. Sans doute ce n'est pas aussi bien qu'avec des oreilles normales mais pour moi c'est très bien... Autre surprise, le processeur externe tient très bien sur mon oreille (j'ai légèrement recourbé le tube en titane), je ne l'enlève que tard au moment de m'endormir, pour le remettre immédiatement au réveil. Ne plus rien avoir dans l'oreille et surtout ne pas avoir de problèmes de larsen est un vrai bonheur. Je trouve l'ergonomie (maniement des boutons) excellente, c'est simple et suffisant : un micro directionnel (à l'ancienne), deux programmes, un potentiomètre, un interrupteur à trois positions T, W (chuchotement) et M (toutes accessibles sur les deux programmes). Personnellement j'utilise quasi en permanence la position W même dans le bruit ! Mon épouse apprécie beaucoup que je puisse changer chaque jour les couleurs de la partie externe... J'avais préparé mes CD de Brassens et Barbara avec le lecteur muni d'une plaquette à induction et dès le premier soir de mon « branchement » j'écoutais les CD avec les paroles sous les yeux... Après trois chansons qui n'étaient que bouillies ça y était : les paroles émergeaient. Deux jours après en rentrant à la maison je téléphonais à ma jeune collègue : « *Qu'est ce que vous entendez bien* »... et effectivement sa toute petite voix n'était plus un problème !

■ Autre surprise aussi : les réglages. Tout est si simple, mais peut être est-ce le régleur qui est très bon ! Recherche des seuils liminaires et de confort sur chacune des vingt fréquences et, miracle, c'est bon ! Et je peux discuter dans la rue et dans notre voiture diesel pourtant très bruyante. Et inutile de trop peaufiner pour les seuils de confort : il faut aller vite et sans hésiter car sinon je perds mes références et je ne sais plus. Tout cela me conforte dans l'idée que, pour les appareils auditifs, ce n'est pas au point, il faudrait chercher en champ libre les seuils liminaires et de confort sur une vingtaine de fréquences astucieusement choisies, et après, faire tourner le logiciel constructeur pour aboutir à la bonne courbe

de réponse (et sans ces sur-amplifications de mauvaise radio si gênantes dans le bruit). Comparées aux séances éprouvantes et si souvent décevantes chez l'audioprothésiste pendant trente ans, ces séances de réglages à Montpellier sont un vrai bonheur ! Ce qui est moins satisfaisant : les conversations dans le bruit (il faut que la personne parle plus fort que le bruit autour, autrement j'ai le bruit et pas les paroles de la personne) et la musique (mais au bout de deux ans et demi cela commence à être « moins pire » !).

■ Les défauts de l'Esprit 3G ? Il y en a quelques-uns : un léger bruit de fond en position T, un cliquetis perceptible sur une position très précise du potentiomètre (il suffit de mettre un peu plus fort ou un peu moins fort et cela disparaît), une protection plastique transparente de l'interrupteur bas "T, W, M" qui cède rapidement, une boîte à dessiccation difficile à manipuler dans le noir (je préfère utiliser mon ancienne boîte), l'absence de « capuches » pour protéger de la pluie ou de la transpiration (heureusement il en existe des pas chères et pratiques vendues sur Internet...), une consommation de piles terrifiante (les trois piles durent au mieux trois jours).

■ Mais le principal, c'est d'entendre, et avec un aussi bon résultat on pardonne davantage quelques petites imperfections... J'observe qu'autour de moi les porteurs d'Esprit 3G ou Freedom ont tous de très bons résultats. Idem pour les porteurs de Medel... Pour les autres... je suis beaucoup plus perplexe. Dimanche dernier je récitais au téléphone les fables de La Fontaine à une adhérente ayant un MXM (pourtant implantée depuis quatre ans), nous avons eu aussi deux autres implantés MXM (un à Paris, l'autre à Marseille) : tous ont des résultats au téléphone médiocres (même si c'est non nul)... On me dit que c'est parce que mon échantillon est trop petit... je ne demande qu'à le croire et je suis prêt à élargir mon échantillon par téléphone... ■

*NDLR : les propos de l'auteur n'engagent que lui-même. Ni Résonnances, ni le Bucodes ne sauraient en être responsables. Pour d'éminents professeurs, les quatre marques d'implants se valent techniquement.*





## Cochlear : Notre réponse à M. Jaunay

*Dans l'engagement pris par Cochlear d'être toujours présents auprès des patients, nous souhaitons répondre à l'article de M. Jaunay paru dans Résonances n° 29, car les remarques et suggestions des patients nous permettent d'améliorer nos produits.*

■ Tout d'abord nous sommes heureux de voir que M. Jaunay apprécie globalement les performances auditives du produit, ce qui nous conforte dans les évolutions actuelles et futures du Smartsound™ (corroborées par des études internationales importantes\*). **Une nouvelle version du Smartsound™ est d'ailleurs sur le point de sortir (2e trimestre 2008) et sera accessible gratuitement à tous les porteurs du Freedom™.**

En ce qui concerne les remarques spécifiques de M. Jaunay :

### L'ergonomie :

#### ● La taille :

Cette taille est le compromis entre performances accrues, autonomie et confort. Près de 40000 utilisateurs ont fait confiance à Freedom depuis 2005 dans le monde soit près de 70% des implantés.

#### ● « Les attaches » :

Cochlear propose 4 solutions de maintien du processeur, le choix du type de maintien et le ressenti restant purement personnels.

Cornes d'oreille classiques.

Cornes d'oreille pour embout auriculaire (Fig. 1)

Boucle d'attache (Mic Lock) : attache autour de l'oreille (Fig. 2)

Snugfit™ (pour enfants, bientôt pour adultes) (Fig. 3 : maintien en haut et en bas de l'oreille). (A noter que les 27,77 € cités par M. Jaunay sont en fait pour 2 Snugfits™).



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

Les deux types de cornes d'oreille et le haut du Snugfit (la partie basse étant flexible) sont ajustables en les chauffant un peu (eau chaude).

#### ● Le poids :

L'option deux piles (plus légère) existe depuis un an. Il faut simplement vérifier avec son régleur la compatibilité avec les réglages car cette option a moins de puissance et d'autonomie.



Depuis avril 2007 : une option (Babyworn™, applicable aussi aux adultes) permet de déporter l'unité de commande sur un vêtement (ex. le col) avec 3 types d'attaches différents : pince crocodile, épingle

de nourrice, velcro, donc plus léger et plus de facilité de mouvement par rapport au boîtier.



### L'écran LCD :

M. Jaunay fait globalement référence au système d'écran LCD mettant en avant certains inconvénients par rapport à des systèmes sans écran. Cela peut se comprendre, mais cela c'est un choix de notre société justifié par le fait que c'est un indicateur très utile et apprécié par les parents, et par certains adultes, car les messages d'erreur sont affichés, incluant un système d'auto-diagnostic augmentant la sécurité, en particulier pour les enfants.

### Boutons difficiles à manipuler/Position T :

La solution du bouton poussoir, protégé contre l'humidité, a été privilégiée à la molette classique. En effet, la commande à molette peut plus facilement se dérégler par inadvertance et n'est pas hermétique à une pluie accidentelle.

Bien entendu, pour la plupart des patients, la manipulation des commandes du processeur directement sur l'oreille demande un temps d'adaptation, comme pour une prothèse auditive classique.

La boucle à induction est activable sur n'importe quel programme du Freedom en appuyant simultanément sur les touches +/- .

Prochainement, pour les utilisateurs fréquents de la fonction boucle à induction ou des personnes ayant des problèmes de dextérité, **la nouvelle version du logiciel de réglage Custom Sound 2.0** permettra de programmer le processeur de manière que la boucle à induction soit en permanence active sur un des 4 programmes du processeur. Ils pourront demander cette nouvelle fonctionnalité lors de leur prochaine visite pour un réglage. De cette manière, la sélection de la boucle à induction se fera par le bouton de sélection du programme.

### Alertes par Bips difficilement différenciables :

Le porteur d'implant est averti du numéro de programme sélectionné par la présence de bips au moment du passage à ce programme (1 bip = programme 1 ; 2 bips = programme 2..etc.). Le niveau sonore de ces bips est **réglable** par votre régleur d'implant.

### Compartiment à piles :

Nous proposons un outil livré avec le Freedom permettant un retrait plus facile.



**Humidité :**

Nous avons nettement amélioré par rapport aux générations précédentes la protection contre les projections d'eau et l'humidité liée à la transpiration excessive (Norme IP44); le processeur Freedom étant le premier de l'industrie.

Mais, bien entendu, nous ne sommes pas encore dans une situation d'étanchéité totale du fait des contraintes d'un système microphonique, comme tout système externe. Par contre la membrane (cache microphone) citée par M. Jaunay remplit son office mais nécessite un remplacement régulier, nous fournissons 6 protections micro à cet effet dans le kit processeur.

**En ce qui concerne les remarques sur la fragilité de certaines parties :**

Nous avons un processus d'amélioration constant de qualité avec des modifications progressives dont certaines sont d'ores et déjà en place avec des résultats mesurables.

Nous remercions le Bucodes de nous avoir laissé apporter ces précisions aux remarques constructives de M. Jaunay et nous espérons avoir répondu aux attentes des centaines d'implantés français Freedom. Nous les convions aussi à se renseigner régulièrement sur notre site [www.cochlear.fr](http://www.cochlear.fr). ■

**\*Etude «North American Trial – Preliminary results in adults» Sipke-Pijl. St. Paul's Hospital, Vancouver, Canada.**

## Culture

par Louis Canonville



## Osons montrer notre différence !

*A Versailles et à Caen, petit tour dans deux festivals... avec Louis, adhérent à l'association des enseignants du Poitou.*

■ Le festival européen « Théâtre et Handicap » s'est déroulé à Versailles, au théâtre Montansier, du 16 au 26 octobre 2007 pour la cinquième année. J'ai pu assister à trois des spectacles proposés :

- Une pièce de théâtre présentée par l'I.V.T. (*International Visual Theatre*) [[www.ivt.fr](http://www.ivt.fr)], jouée en LSF (Langue des Signes Française) et en langue française : *King Lear*, libre adaptation du *Roi Lear* de Shakespeare. Un comédien jouait un personnage et s'exprimait en langue française, tandis qu'un autre comédien sur scène « traduisait » en LSF; ou bien, inversement, le comédien jouait en s'exprimant en LSF et un autre disait le texte en langue française. Ce passage d'une langue à l'autre, d'un acteur à l'autre, apportait une grande connivence entre ces deux langues, une rencontre étroite entre sourds et entendants. Les malentendants comme moi qui ne connaissent pas la LSF pouvaient se faire aider en lisant en surtitrage des indications sur la scène qui allait se dérouler, même si tout le texte dit n'était pas écrit.
- Un spectacle de danse, *Los Ninos Perdidos*, par la compagnie Flick Flock Danza d'Espagne : trente danseurs dont la moitié handicapés trisomiques. Diversité des corps, diversité des expressions ! Les handicapés apportaient leur sensibilité et leur tendresse aux danseurs professionnels qui, eux, leur donnaient technique et savoir. Quels moments d'émotion dans ces échanges !
- Un autre spectacle de danse par la compagnie Rodas No Salao du Brésil : quatre couples dont quatre danseurs en fauteuil roulant. Beaucoup de

technique, mais surtout beaucoup de grâce, de dynamisme, de rencontres et d'intégration de deux mondes que la société sépare trop souvent.

**Retour à Caen :**

C'est le « *festival des Boréales* » qui a pour but de faire découvrir la littérature nordique. Une invitée finlandaise, Kaisa Leka, présente son livre, une BD autobiographique : elle a vingt-huit ans et a décidé, il y a quatre ans, devant la malformation de ses pieds, l'arthrose dans ses chevilles, et les douleurs insupportables, de se faire amputer des deux pieds. Maintenant elle a deux prothèses en fibre de carbone et en titane qui ressemblent à des tubes d'environ cinq centimètres de diamètre, terminés par des « pieds », faits pour amortir les chocs et qui lui permettent de marcher beaucoup mieux qu'avant sa double amputation.

Elle refuse de cacher ses prothèses par des pantalons ou d'autres moyens à sa disposition : dans les rues de Caen, elle se promenait toujours en jupe, ses prothèses bien visibles et brillantes dans le soleil ! Je lui ai demandé ce qui l'avait aidée; elle m'a dit : « *La méditation, le yoga et l'aide psychologique* ». Elle a ajouté : « *Beaucoup de gens dans la société ont des handicaps, par exemple ceux qui me regardent, me fixent et s'éloignent de moi, ont le handicap de ne pas pouvoir accepter la différence. Ne cherchez pas à cacher vos prothèses (lunettes, fauteuil roulant...), elles font partie de vous et vous aident à vivre dans notre société.* » Quelle leçon !

***Osons montrer notre différence ! Nous en serons davantage écoutés et respectés.***

NB : Quelques photos sur le site [www.orpheefestival.com](http://www.orpheefestival.com)



*Cette rubrique est la vôtre ! Vous pouvez raconter une histoire, une anecdote ou un épisode de votre vie. Prenez la parole !*

■ Lors de mon dernier séjour à Paris, j'ai eu envie d'aller au cinéma. Et envie de voir un film qui ne soit pas un film de violence, dans lequel les personnages n'existent que pour tuer ou être tués. Et dans cet état d'esprit, un film particulier me tentait : "Survivre avec les loups." Mais c'est un film français, et quand j'ai demandé s'il était sous-titré, on m'a regardée avec des yeux ronds :

- Mais c'est en français !

- Mais je ne comprends pas.

Alors on m'a regardée comme si j'étais folle :

- Je ne comprends pas : je suis sourde.

Et là, c'était mon interlocuteur qui ne comprenait pas. Alors j'ai demandé si la salle était équipée d'une boucle magnétique.

- Une quoi ?

- Une boucle magnétique. Un système qui facilite l'audition pour les sourds.

- Je ne sais pas... Non... Non...

J'avais lu le livre, je savais le « gros » de l'histoire. Elle se situe pendant la dernière guerre, pendant l'occupation allemande : une petite fille juive dont les parents ont été enlevés est récupérée par une femme inconnue qui la conduit dans une famille où elle va devoir vivre. Mais cette famille, avec laquelle un accord pécuniaire avait été conclu, se montre particulièrement dure envers la petite qui ne trouve de chaleur qu'auprès du « grand-père », un fermier chez qui on l'envoie régulièrement chercher de la nourri-

ture. Ce grand-père s'intéresse à elle, il a deux gros chiens qu'il lui apprend à connaître, et il lui parle, il répond comme il peut à ses demandes : « Tes parents... on ne sait pas... ils ont été emmenés vers l'Est... » Il lui explique ce que c'est que l'Est et lui fait cadeau d'une petite boussole. Et quand un jour ce grand-père est emmené lui aussi par la police, elle part, toute seule, vers l'Est, à la recherche de ses parents. Elle marche en suivant les indications de sa boussole, elle marche à travers bois, se nourrissant comme elle peut, bien plus effrayée par les gens que par les bêtes...

Tout cela ne faisait sûrement pas beaucoup de dialogues. J'ai donc décidé d'entrer quand même pour voir le film, et je n'ai pas été déçue. Tout est parfaitement compréhensible tant la réalisatrice, Véra Belmont, a mis de finesse et de tendresse dans la relation de cette histoire qui à sa parution a été présentée comme vraie. Je ne suis pas d'accord avec la plupart des critiques qui ont été très réservées, ne louant que le jeu de la petite héroïne, Mathilde Goffart, qui est effectivement excellente. Moi, j'ai aimé ce film, d'une « beauté formelle » assez classique certes, mais que de beaux paysages ! Je l'ai trouvé extrêmement juste, très émouvant et donnant son prix à la vie. Que finalement l'histoire ait été inventée n'y change rien.

Voilà... Je voulais vous dire tout ça, pour que vous aussi, vous puissiez y aller en confiance. Je ne pense pas que vous le regretterez. **Claudie Gilles.** ■

www.doro.com

## De près, on se comprend mieux!

Enfin un assistant d'écoute personnel qui élimine "l'effet cocktail party". Avec HearPlus 325a\*, vous entendez votre interlocuteur dans un environnement bruyant grâce à la technologie Bluetooth®. Le module récepteur et l'émetteur multi-sources\*\* vous apportent le son que vous désirez exactement et vous permettent de participer à la conversation. Interrogez votre audioprothésiste dès aujourd'hui sur le HearPlus 325a.

\* avec une paire d'écouteurs fournis, un collier et une oreillette à induction magnétique (en option pour une utilisation avec un appareil auditif).

\*\* pour la parole ou une connexion avec d'autres sources audio.

**Idéal pour :**

- Les conférences et les séminaires
- Les environnements bruyants
- La TV
- Une utilisation mains-libres avec les téléphones mobiles Bluetooth®

care electronics



# Malentendants, Devenus-Sourds, ne restez pas seuls !

- 10 Association des Malentendants et Devenus Sourds de l'Aube**  
Maison de quartier des Marrots.  
23 rue Trouvassot. 10 000 Troyes  
Tél : 03 25 71 04 84. surdi10@wanadoo.fr
- 13 Surdi 13**  
Maison de la Vie Associative,  
Le Ligourès, place Romée de Villeneuve  
13090 Aix en Provence  
Tél. : 04 42 54 77 72  
Fax : 09 59 46 05 95  
contact@surdi13.org  
www.surdi13.org
- 22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor**  
15 rue du Dr Rahuel. 22 000 Saint Brieuc  
Tél./Fax : 02 96 33 41 76
- 29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère. Sourdine**  
12, Chemin de Kerdero - BEG-MEIL  
29170 Fouesnant  
Tél / fax 02-98-94-96-73  
yvescrenn@wanadoo.fr
- 30 Surdi 30**  
300 ancienne route d'Alès. 30000 Nîmes  
Fax : 04 66 68 13 73  
mbrung@orange.fr  
http://perso.wanadoo.fr/surdi.30
- 31 Association de Malentendants et Devenus Sourds de Midi-Pyrénées**  
6 chemin Mailheaux.  
31270 Villeneuve Tolosane  
Tél. : 05 61 92 60 98.  
Fax : 05 62 48 11 05.  
patricia.duffaut@wanadoo.fr  
http://amds.midipyrenees.free.fr/
- 34 Surdi 34**  
46 cours Gambetta. 34 000 Montpellier  
Tél.: 04 67 42 50 14 Fax : 04 67 60 89 97  
surdi34@orange.fr  
www.surdi34.com
- 35 Keditu?**  
12 square Georges Travers. 35700 Rennes  
Tél. : 02 99 30 84 67  
Fax : 02 99 67 95 42  
contact@keditu.org
- 49 Surdi 49**  
22 rue du Maine, 49100 Angers.  
Fax: 02.41.48.91.64  
aams-surdi49@wanadoo.fr
- 50 Association des Devenus Sourds de la Manche**  
31 rue de l'épine.- 50 530 Champeaux  
Tél/SMS : 06.84.60.75.41  
Fax : 02.33. 61 94 01  
Centre Social de la Brèche du Bois  
50100 Cherbourg -Octeville  
Tél. 02 33 20 44 18 Fax 02 33 20 53 25  
adsm.manche@wanadoo.fr
- 53 Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Mayenne**  
15 quai Gambetta. 53000 Laval  
Tél./Fax: 02 43 53 91 32  
adsm53@wanadoo.fr
- 54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds**  
3 allée de Bellevue 54300 Chanteheux  
Tél. : 03 83 74 12 40  
christian.morquin@wanadoo.fr
- 56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan**  
11 P. Maison des Associations  
12 rue Colbert. 56 100 Lorient  
Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)  
02 97 63 77 71 (Vannes)  
oreille-et-vie@wanadoo.fr  
http://oreille.et.vie.free.fr
- 59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord**  
Centre Social d'Annappes  
2, rue des Genêts  
Tel : 03 21 26 35 31  
SMS : 06 74 77 93 06  
contact@adms-nord.org  
www.adsm-nord.org  
Antenne : 62
- 65 AFIAC : Association Française des Implantés Auditifs Cochléaires**  
12 Chemin Suzac. 65500 Vic en Bigorre  
Tél./Fax : 05 62 96 83 16  
cocardp@aol.com
- 68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace**  
63a rue d'Illzach. 68100 Mulhouse
- 69 ALDS : Association Lyonnaise des Devenus Sourds**  
6 Résidence Récamier.  
Chemin du Randin . 69130 Ecully  
Tél./Fax : 04.78.33.36.69
- 72 Surdi 72**  
Maison des Associations  
4 rue d'Arcole - 72000 Le Mans  
Tél. / Fax : 02 43 27 93 83  
surdi72@gmail.com  
http://alls.free.fr/surdi-72
- 75 ARDDS : Association Réadaptation et Défense des Devenus Sourds**  
75 rue Alexandre Dumas 75020 Paris  
Fax: 01 46 62 63 24. contact@ardds.org  
Site : www.ardds.org  
Sections : 38, 44, 46, 56, 57, 64, 85
- 75 AUDIO Ile de France**  
20 rue du Château d'eau. 75010 Paris  
Tél: 01 42 41 74 34. audioasso@aol.com
- 75 F.C.S : Fraternité Catholique des Sourds**  
47 rue de la Roquette 75011 Paris  
Tél : 02.41.34.32.61  
Fax : 02.41.72.12.50  
fcs.malentendants@free.fr  
http://fcs.malentendants.free.fr /  
Antennes : 01, 06, 12, 17, 20, 21, 22, 31, 32, 37, 54, 59, 69, 72, 75, 76, 78, 80
- 76 ANDS Association Normande des Devenus Sourds**  
Maison du Patient  
55bis rue Gustave Flaubert  
76 600 Le HAVRE  
Tél : 02 35 54 12 90 ;  
Fax : 02 32 73 35 61  
ands.lehavre@laposte.net
- 77 AIFC : Association d'Ile de France des Implantés Cochléaires**  
11 rue du Poirier de Paris. 77280 Othis  
Fax : 01 60 03 48 13 ou 01 45 88 39 42  
aifc@wanadoo.fr ou  
helene.bergmann@wanadoo.fr
- 84 A.C.M.E Surdi 84**  
962 les jardins, av. Pasteur 84270 Vedene  
Tel. : 04 90 23 37 66  
surdi84@orange.fr
- 86 Association des Enseignants Devenus Malentendants de Poitou-Charentes**  
9 allée de la Vigne . 86280 St-Benoît  
Tél. : 05 49 57 17 36. aedmpc@free.fr  
Antennes : 16, 17, 79
- 91 AAE : Action Auditive de l'Essonne**  
14 Sente des Vignes  
91480 Varennes Jarcy  
Fax: 01 69 00 47 17  
gilles.gotschi@wanadoo.fr  
et ykling@wanadoo.fr  
http://action-auditive.org  
Antennes : 94, 77

## Je m'abonne à la revue

**Résonnances**

La revue du **BUCODES**  
Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

Association reconnue d'utilité publique, le Bucodes est habilité à recevoir des dons et legs. Vous pouvez le soutenir dans ses actions en faveur des devenus sourds et malentendants en lui envoyant un don (un reçu fiscal vous sera envoyé) ou en prenant des dispositions pour qu'il soit bénéficiaire d'un legs. Votre notaire peut vous renseigner.

- Abonnement à Résonnances : 25 euros
- Pour les adhérents d'une des associations ci-dessus (sauf abonnement réglé par l'association) : 13,50 euros
- Don supplémentaire au Bucodes (déductible de votre impôt à hauteur de 66% de son montant) : .....euros

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Nom de l'Association : .....